

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté d'Agglomération  
du Pays de Saint-Omer

## Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2 rue Albert Camus 62 968 LONGUENESSE CEDEX | 03 74 18 20 00

[www.ca-pso.fr](http://www.ca-pso.fr)

[contact@ca-pso.fr](mailto:contact@ca-pso.fr)

Directeur de la publication : Joël DUQUENOY

Rédactrice en chef : Claire Miersman

Rédacteurs : Directions de la CAPSO

Conception graphique et mise en page : Hélène Dilly

Photos : © CAPSO sauf mentions contraires

Imprimeur : Nord Imprim, 59114 Steenvoorde

Tirage : 400 exemplaires



imprimé sur  
du papier recyclé

© I T E ©

Retrouvez le rapport d'activités sur le site de l'agglomération : [www.ca-pso.fr](http://www.ca-pso.fr)

## EDITO



L'année 2022 aura, une nouvelle fois, été une année riche en évènements, en projets et en dossiers.

L'exposition Napoléon et les championnats du monde de kayak polo auront rythmé notre été, quand en parallèle, les projets du port de plaisance à Aire-sur-la-Lys et de la maison de l'habitat à Saint-Omer connaissent un démarrage de leurs travaux et qu'ENERLYA ouvre ses portes au public.

Le rapport d'activités est un document formel, à remettre aux communes de la CAPSO, et c'est aussi l'occasion de souligner l'implication et le travail accompli par les élus et les agents de notre intercommunalité. Il démontre la volonté de chacun d'œuvrer pour le bien commun et d'améliorer le quotidien de nos concitoyens aux travers de nos actions de proximité. C'est aussi l'occasion de montrer notre engagement pour faire de l'agglomération, un territoire attractif engagé dans les transitions et ouvert sur notre futur.

Je vous invite aux travers de ces pages à découvrir le travail accompli en 2022, toujours dans la ligne de notre projet de territoire arrêté en 2021.

Bonne lecture,

**Joël DUQUENOIS**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération  
du Pays de Saint-Omer

La rédaction de ce rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'agglomération.



**1.**

## **LA CAPSO, UNE AMBITION COLLECTIVE**

06

Un positionnement affirmé au sein de la région Hauts-de-France  
La gouvernance au service du territoire

Organisation

Des moyens d'action

Les ressources humaines

Le patrimoine communautaire

Les affaires juridiques

Les finances

La communication



**2.**

## **RETOUR EN IMAGES SUR LES FAITS MARQUANTS 2022** 24



**3.**

## **DES PROJETS STRUCTURANTS**

28

ENERLYA, maison de la CAPSO

La maison de l'habitat durable à Saint-Omer

Réalisation d'un port de plaisance à Aire-sur-la-Lys



**4.**

## **LA CAPSO SOLIDAIRE**

34

L'habitat, l'urbanisme et le renouvellement urbain : des choix structurants

Le développement social : une politique partenariale au service des habitants

La politique de la ville, la solidarité au cœur des projets

La petite enfance aux côtés des familles



**5.**

## **LA CAPSO ENTREPRENANTE**

50

Une action économique tournée vers l'emploi et l'accompagnement des entreprises

Une volonté de préservation du commerce de centre-ville /centre-bourg

L'enseignement supérieur, vers un véritable campus universitaire du Pays de Saint-Omer

Un territoire de culture créatif et exemplaire

Des pratiques sportives pour tous



**6.**

## **LA CAPSO ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS**

66

Une agglomération innovante et digitale

Une offre de mobilité globale

Un territoire en action pour accélérer la transition énergétique et écologique



**7.**

## **LES SERVICES DU QUOTIDIEN**

76

La maîtrise du cycle de l'eau et l'assainissement, un service du quotidien et une planification dans la durée

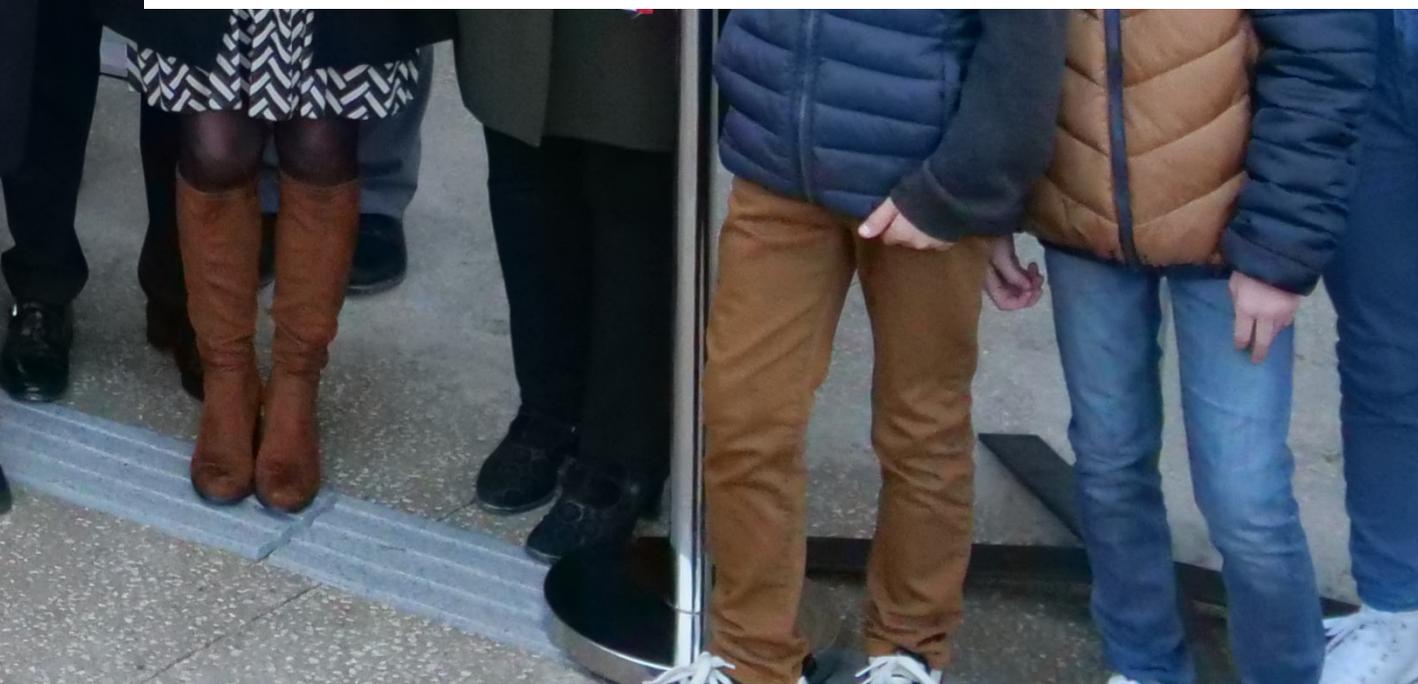
La gestion des déchets, entre réactivité, proximité et optimisation

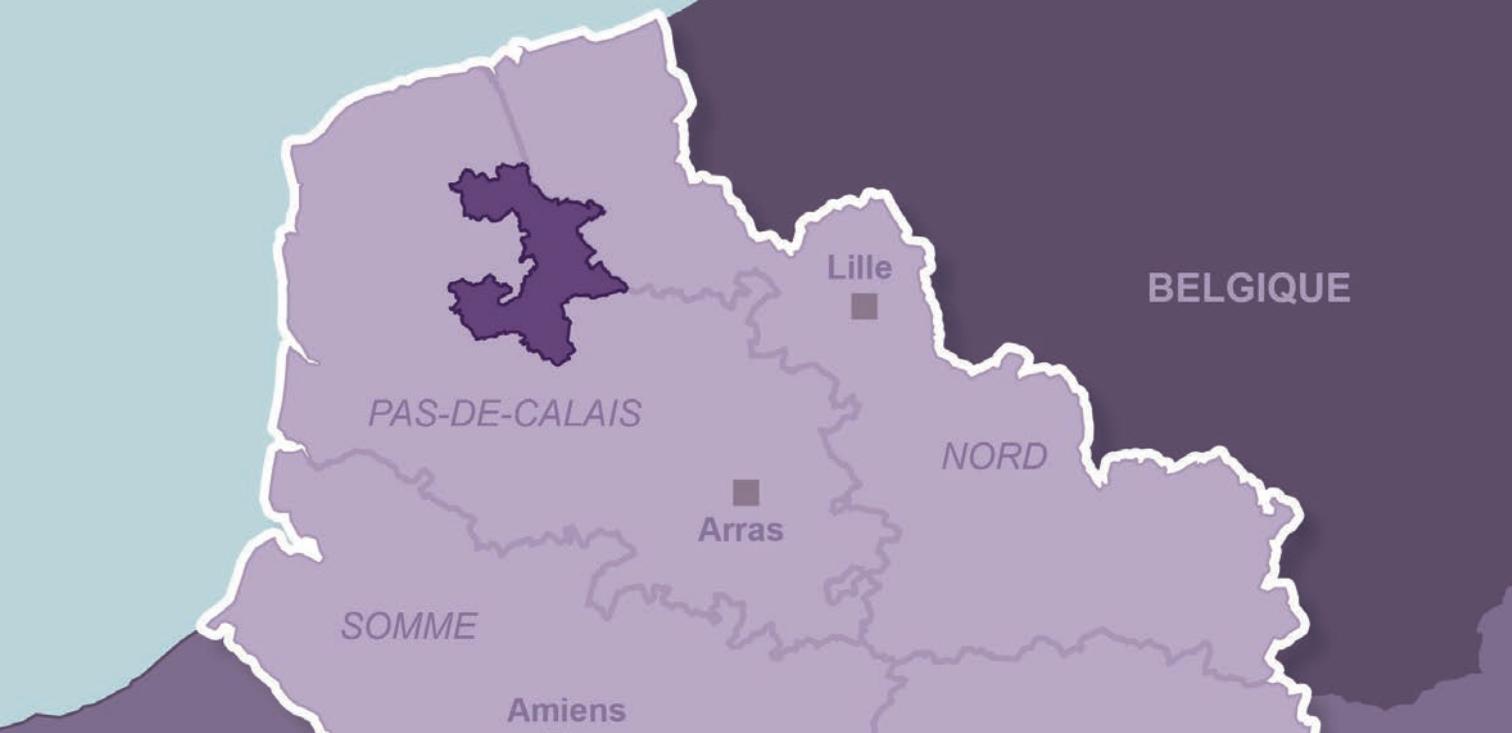




# 01.

## **LA CAPSO, UNE AMBITION COLLECTIVE**





## UN POSITIONNEMENT AFFIRMÉ AU SEIN DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les ex-communautés d'Agglomération de Saint-Omer et de Communes du Canton de Fauquembergues, de la Morinie et du Pays d'Aire ont fusionné pour former la CAPSO, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.



**53** communes

**543** km<sup>2</sup>



**105 000** habitants



**38 km**  
du Nord au Sud



**33 km**  
d'Est en Ouest



Réalisation : SIG CAPSO - janvier 2018 Sources : CAPSO, BD CARTO 2017 IGN

## LE PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

Le projet de territoire est à la fois un document et un guide d'action publique locale pour mettre en oeuvre les projets de la CAPSO jusqu'en 2026. Un travail est en cours avec les services, pour le décliner en projets de direction. Les agents communautaires ont un rôle essentiel. En lien avec les élus, ils sont les premiers interlocuteurs de la population et sont ainsi en capacité d'être force d'actions et de propositions dans la mise en oeuvre du projet de territoire.

Le rapport d'activités 2022 reflète déjà la mise en oeuvre de certaines actions de ce projet. Une phase d'évaluation à mi étape fin 2023 est prévue par le comité de pilotage qui a été créé pour son élaboration et qui est chargé de son suivi jusqu'en 2026.



**193**  
actions  
retenues



## LA GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

### Les instances communautaires

Le **Conseil communautaire** est composé de 94 membres titulaires et 45 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le Conseil décide, par ses délibérations, des politiques et actions de la CAPSO. A la suite des élections municipales et communautaire de mars et juin 2020, ces conseillers communautaires ont été installés lors de la séance du 15 juillet 2020. Le Président et les membres du bureau ont été élus au cours de cette même séance.

Le **Bureau communautaire** est composé du Président, de 14 vice-présidents et de 15 conseillers délégués depuis l'élection du nouvel exécutif. Il a reçu délégation du Conseil pour prendre des décisions sur certaines affaires. Il joue également un rôle consultatif en rendant des avis sur les projets de délibérations soumis au Conseil.

Les **commissions thématiques**, au nombre de 4 pour couvrir le champ des compétences de l'agglomération, émettent un avis sur les projets délibératifs qui seront ensuite soumis à l'approbation du Bureau et/ou du Conseil. Elles se réunissent en début de chaque cycle délibératif. Une commission générale peut compléter le cycle pour venir conforter la décision de certains sujets stratégiques avant le Conseil communautaire.

La **Conférence des Maires** réunit, au moins quatre fois par an, le Président, les Maires ainsi que les membres du bureau afin d'échanger sur les orientations des politiques communautaires et sur les projets structurants. C'est également un lieu de coordination des actions entre les communes et l'agglomération.

Des conférences territoriales sont également organisées chaque année à une plus petite échelle. Elles sont un espace de discussion entre l'agglomération et les communes et associent également des élus municipaux.

Les modalités de gouvernance et le rôle de ces instances décisionnelles sont désormais précisées dans un pacte de gouvernance élaboré entre la CAPSO et les communes membres. Ce pacte garantit la bonne articulation des instances en visant l'efficacité dans la prise de décision et donner toute sa place au débat démocratique en développant la relation de confiance avec les communes.



**94**  
conseillers titulaires

**45**  
conseillers  
suppléants



**14**  
vice-présidents  
&

**15** conseillers  
délégués



**413**  
délibérations

**197**  
décisions  
d'administration  
bureau

**118**  
décisions du  
Président

## Composition du conseil communautaire (situation au 31/12/2022)

EN GRAS : LES MAIRES DES COMMUNES

### **AIRE-SUR-LA-LYS :**

Jean-Claude DISSAUX, Christine CATTY, Gérard OBOEUF, Florence WOZNY, David WOJTKOWIAK, Odile BAUDEQUIN, Michel BOULET, Didier RYS

### **ARQUES :**

Benoît ROUSSEL, Hélène FAYEUILLE, Joël DUQUENOY, Christine COURBOT, Jean-Pierre LAMIRAND, Catherine LAMOOT, Sébastien BERNARD, Caroline SAUDEMONT

### **AUDINCHUN :**

Casimir HOCHART (démission déc. 2022) remplacé par Samuel DUBELLOY (maire par intérim)  
Suppléant : Hervé HIRSOUT (démission en nov. 2022)  
remplacé par Samuel DUBELLOY jusqu'à la démission de Casimir HOCHART

### **AVROULT :**

Isabelle LEMAIRE, (suppléant : Jean-Marie BONNIERE)

### **BAYENGHEM-LEZ-**

#### **EPERLECQUES :**

Jean-Michel BOUHIN, (suppléante : Murielle DELEZOIDE)

### **BEAUMETZ-LEZ-AIRE :**

Auxence WIGNERON, (suppléant : Gilles DEFEBVIN)

### **BELLINGHEM :**

Françoise VASSEUR, (suppléant : Dominique PRUDHOMME)

### **BLENEDECQUES :**

Rachid BEN AMOR, Daniel LOUCHET, David CAPITAINE, Valérie DUCHATEL

### **BOMY :**

Alain DEBLOCK, (suppléant : Michel BENDRE)

### **CAMPAGNE-LEZ-**

#### **WARDRECQUES :**

Benoît AGEORGES (suppléante : Corine BLANQUART)

### **CLAIRMARAIS :**

Damien MOREL, (suppléant : Francis FLAJOLET)

### **COYECQUES :**

Pascal DELFORGE, (suppléante : Nathalie DUMONT)

### **DELETTES :**

Alain MASSEZ, (suppléante : Gisèle RINGOT)

### **DENNEBROEUQUO :**

Christian CRUNELLE, (suppléant : Georget WAREMBOURG)

### **ECQUES :**

Brigitte MERCHIER, (suppléante : Daniel NOURRY)

### **ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE :**

Hervé DUPONT (suppléante : Michèle LALOY)

### **EPERLECQUES :**

Laurent DENIS, Sophie Warot

### **ERNY SAINT-JULIEN :**

Jean Claude DUPONT (suppléant : Damien DUCRISTEL)

### **FAUQUEMBERGUES :**

Alain MEQUIGNON, (suppléante : Cathy DIEUDONNE)

### **FEBVIN PALFART :**

Jean-Luc EVRARD (suppléant : Michaël NAYET)

### **FLECHIN :**

Jacqueline DUMETZ, (suppléant : Michel BULOT)

### **HALLINES :**

Christine SEILLIER (suppléant : Christian COEUGNEIT)

### **HELFAUT :**

Francis MARQUANT, (suppléante : Carole BUTIN)

### **HEURINGHEM :**

Jean-Paul LEFAIT, (suppléante : Valérie VERNE)

### **HOULLE :**

Hervé BERTELOOT, (suppléante : Audrey CREVECOEUR)

### **LAIRES :**

Eric LAGACHE, (suppléante : Amélie RHODON)

### **LONGUENESSE :**

Christian COUPEZ, Delphine DUWICQUET, Stephen MOUND, Marie-Paule POUCHAIN-FAVIER, Eric FOULON, Florence NIVERT,

Olivier BRUNET, Chantal LEVRAY, Huguette DEWINTRE

### **MAMETZ :**

Dominique LEBRUN-VANDEWALLE (démission oct. 2022) remplacé par Philippe MACHEN (maire par intérim) puis Laurence FENES (élection en déc.2022). (Suppléant : Hélène MITHIEUX puis Dominique MAES (déc. 2022)

### **MENTOUE-NORTBECOURT :**

Christian TERNINCK, (suppléant : Jean-François NARED)

### **MERCK-SAINT-LIEVIN :**

Philippe HOCHART (suppléant : Christian MARCANT)

### **MORINGHEM :**

Christophe CORNETTE, (suppléant : Gérard DASSONNEVILLE)

### **MOULLE :**

Marc THOMAS, (suppléante : Marie-Noëlle DELAIRE)

### **NORDAUSQUES :**

Gilles DEBOVE (suppléante : Sabine DUCROCQ)

### **NORT-LEULINGHEM :**

Jean-Marie BRAME, (suppléant : Guy VITSE)

### **QUIESTEDE :**

Alain TELLIER, (suppléant : Gilles CALLEWAERT)

### **RACQUINGHEM :**

Jean-Luc DEMAIRE, (suppléante : Sabine CLERMONT)

### **RECLINGHEM :**

Joël ROLIN, (suppléant : Arnaud DANEL)

### **RENTY :**

Jean-Marc FINDINIER (suppléant : Frédéric FUSILLIER)

### **ROQUETOIRE :**

Véronique BOIDIN (suppléante : François HENNERON)

### **SAINT-AUGUSTIN :**

René ALLOUCHERY, (suppléant : Benoît DEHURTEVENT)

### **SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM :**

Bertrand PRUVOST, (suppléant : Albert CARPENTIER)

### **SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM :**

Bertrand PETIT, Virginie BRIOT, Patrick TILLIER, Marie-Agnès LAMOTTE

### **SAINT-OMER :**

François DECOSTER, Muriel VOLLE, Frédéric SABLON, Céline LAPACZ, Bruno HUMETZ, Christine VANDESTEENE, Jonathan TRUANT, Céline-Marie CANARD, Claire BROCHARD MONTAGNIER (démission sept. 2022) remplacée par Caroline BERTHELEMY, Christophe MOLIN, Francis DOYER, Hélène JASKOWIAK

### **SALPERWICK :**

Michel MARTINOT, (suppléant : David DECOVEMACKER)

### **SERQUES :**

Etienne CAZIN (suppléante : Fabienne CARRE)

### **THEROUANNE :**

Alain CHEVALIER, (suppléante : Andrée DEZEQUE)

### **THIEMBRONNE :**

Didier DEWAMIN (suppléant : Benoît PALFART)

### **TILQUES :**

Patrick BEDAGUE, (suppléante : Fabienne KIELINSKI)

### **TOURNEHEM-SUR-LA-HEM :**

Jean-Paul VASSEUR (suppléante : Laëtitia BREBION)

### **WARDRECQUES :**

Louis CAINNE, (suppléante : Nathalie MARINELLI)

### **WITTES :**

Pascal DANVIN, (suppléante : Isabelle GOTRAND)

### **WIZERNES :**

Pierre EVRARD, Patricia VERRELLE

### **ZOUAFQUES :**

Franck DUPONT, (suppléant : Philippe LOGEZ).

## Le bureau (situation au 31/12/2022)



**Joël Duquenoey**  
Président



**Benoît Roussel**  
Conseiller auprès du Président  
chargé de l'enseignement supérieur



**Rachid Ben Amor**  
Conseiller auprès du Président  
chargé de la communication



**Jean-Michel Bouhin**  
Conseiller auprès du Président  
chargé de la sécurité et du Conseil  
Intercommunal de Sécurité et de  
Prévention de la Délinquance



**Pascal Danvin**  
Conseiller délégué en charge  
des bâtiments communautaires



**Frédéric Sablon**  
Conseiller délégué en charge  
du suivi des travaux

## 1<sup>ers</sup> vice-présidents



**Bertrand Petit**  
Chargé de l'action éco-  
nomique, du tourisme  
et Marais ;  
Chargé des communes  
relevant du pôle territo-  
rial de Longuenesse



**Jean-Claude  
Dissaux**  
Chargé de la politique  
de l'eau  
et de l'assainissement ;  
Chargé des communes  
relevant du pôle territo-  
rial d'Aire-sur-la-Lys



**Alain Méquignon**  
Chargé des finances,  
des affaires  
juridiques, et du conseil  
de gestion,  
de l'aménagement du  
territoire ;  
Chargé des communes  
relevant du pôle territo-  
rial de Fauquembergues



**Jean-Paul Lefait**  
Chargé du développe-  
ment social,  
CIAS, économie sociale  
et solidaire ;  
Chargé des communes  
relevant du pôle territo-  
rial de Théroutte



**Sophie Warot**  
Conseillère déléguée  
en charge du tourisme



**Alain Massez**  
Conseiller délégué en charge  
de la GEMAPI et de la régie eau



**Francis Marquant**  
Conseiller délégué en charge  
de la stratégie budgétaire et  
de l'évaluation des politiques  
communautaires



**Christine  
Vandesteene**  
conseillère déléguée en  
charge du CIAS et des  
actions de citoyenneté



**Patrick Tillier**  
Conseiller délégué en charge de  
l'accompagnement  
des entreprises

## Vice-présidents



**Céline-Marie  
Canard**  
Chargée de la santé, du  
contrat local de santé et  
des relations  
avec les collectivités



**Patrick Bédague**  
Chargé des opérations  
d'aménagement, de  
l'urbanisme et des  
communes rurales



**Christian Coupez**  
Chargé du sport, de la  
jeunesse, politique de  
la ville et de la petite  
enfance



**Laurent Denis**  
Chargé du commerce,  
de l'artisanat et de la  
stratégie numérique et  
de l'innovation



**Jacqueline  
Dumetz**  
Conseillère déléguée  
en charge  
du suivi du contrat  
local de santé



**Jean-Luc  
Demaire**  
Conseiller délégué  
en charge du sport



**Delphine  
Duwicquet**  
Conseillère déléguée  
en charge de la petite  
enfance



**Pierre Evrard**  
Chargé de l'habitat,  
du renouvellement  
urbain,  
politique du logement



**Marc Thomas**  
Chargé du schéma de  
transport,  
mobilité, du monde rural  
et des waterings



**Didier Rys**  
Chargé de la forma-  
tion professionnelle,  
attractivité du territoire,  
relations européennes  
et internationales



**Bruno Humetz**  
Chargé des ressources  
humaines,  
mutualisation, insertion  
professionnelle et de  
l'emploi



**Alain Tellier**  
Conseiller délégué en charge  
des ressources humaines



**Hervé Dupont**  
Chargé de la transition  
écologique  
et environnementale



**Brigitte Merchier**  
Chargée de la culture



**Françoise Vasseur**  
Conseillère déléguée en charge  
de la politique des déchets  
et de l'économie circulaire



**Delphine Duwicquet**  
Conseillère déléguée  
en charge de la culture  
territoriale

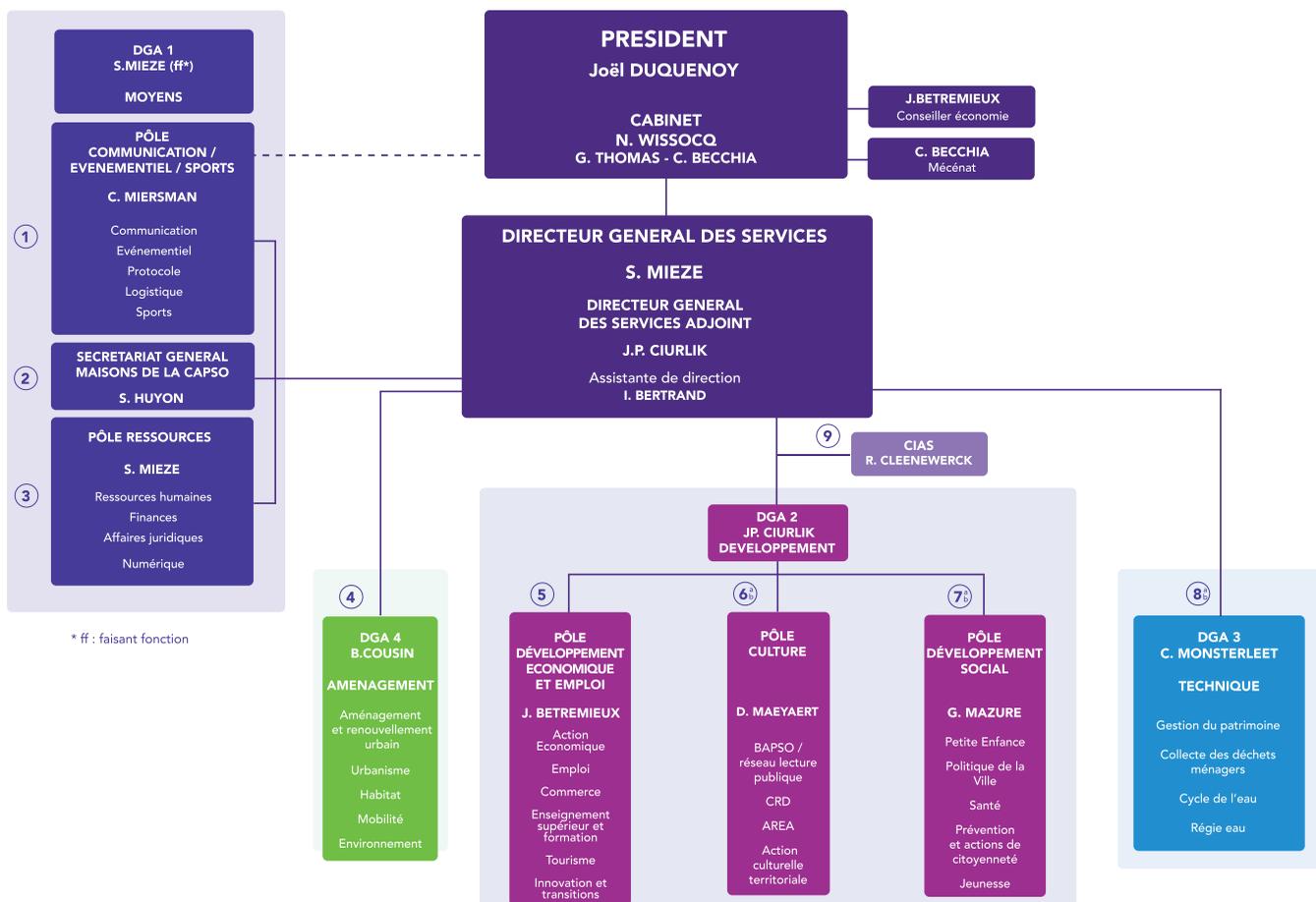


**Alain Massez**  
Conseiller délégué en charge  
de l'agriculture et de l'alimen-  
tation



21 mars 2022 : présentation de l'étude organisationnelle aux services de la CAPSO.

## ORGANISATION



## Les maisons de la CAPSO

Pour simplifier l'accès aux services publics, la CAPSO a déployé depuis septembre 2022, les "Maisons de la CAPSO", véritables couteaux suisses des services à la population. Dans le cadre de son projet de territoire 2020-2026, la CAPSO a fixé la proximité comme l'une de ses grandes orientations stratégiques. Un choix qui s'explique avant tout par l'étendue de son territoire, qui rend plus difficile l'accès à tous, aux services offerts par la CAPSO, notamment pour les habitants résidant dans le secteur rural. Présentes sur cinq communes à Fauquembergues, Aire-sur-la-Lys, Eperlecques, Théroüanne et Saint-Omer, "les Maisons de la CAPSO" prennent place dans des équipements de services publics existants, tous labellisés France Services. Ces nouveaux espaces de proximité sont amenés à devenir les "portes d'entrée" de l'agglomération, en étant à la fois des lieux d'information sur les services publics nationaux et locaux et des lieux d'accompagnement des usagers pour tout type de démarches (permanences, rendez-vous à la demande, accès au numérique).

Les Maisons de la CAPSO proposent un socle commun de services pour permettre aux usagers de solliciter l'équipement de leur choix. Chaque équipement possède également ses propres spécificités et propose une offre complémentaire : espace de coworking, maison de santé...

Parce que le numérique est omniprésent dans l'accès aux services publics, deux conseillers numériques France services recrutés par la CAPSO en 2021 accompagnent gratuitement les usagers dans la prise en main des outils informatiques (plus de 1000 ateliers et rendez-vous individuels sur l'année 2022).

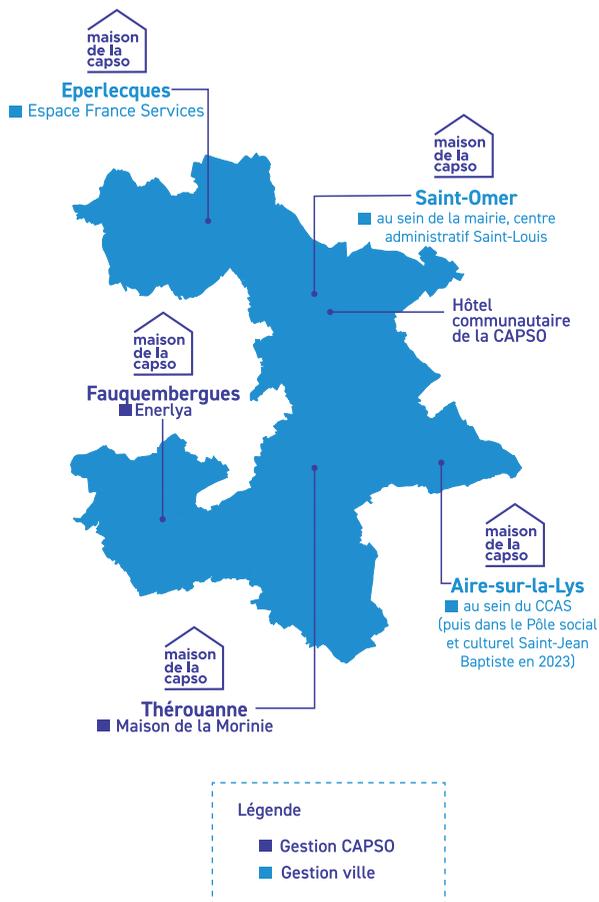


**5**  
maisons  
de la CAPSO  
labellisées  
espaces France  
services



**2**  
conseillers  
numériques





### Maison de la CAPSO à Fauquembergues Enerlya

(gestion CAPSO)

30 avenue Roland Hugué | 03 74 18 20 03

Horaires d'ouverture :

Lundi | 13h45-17h30 Mardi | 8h45-12h30 / 13h45-

17h30 Mercredi et jeudi | 8h45-17h30

Vendredi | 8h45-12h30 / 13h45- 19h

1 samedi sur 2 | 8h45-12h30 (en semaine paire)

### Maison de la CAPSO à Aire-sur-la-Lys

**Pôle territorial/CCAS**

(gestion ville)

9 Boulevard de Gaulle | 03 21 39 18 97

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi | 8h30-12h / 13h30-17h30

### Maison de la CAPSO à Eperlecques

**Espace France services**

(gestion ville)

5 La Place | 03 74 18 23 51

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi | 9h-12h / 13h30-17h30

Vendredi | 9h-12h / 13h30-18h30

### Maison de la CAPSO à Thérouanne

**Maison de la Morinie**

(gestion CAPSO)

6 place de la Morinie | 03 74 18 20 04

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi | 8h45-12h15 / 13h30-17h

### Maison de la CAPSO à Saint-Omer

**Mairie / centre administratif Saint-Louis**

(gestion ville)

16 rue Saint-Sépulcre | 03 21 98 40 88

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi | 8h30-12h / 13h30-17h

## Mutualisation

Afin d'améliorer l'offre de services et de générer des économies d'échelle, la Communauté d'Agglomération soutient la mise en œuvre d'actions de mutualisations avec les communes.

En 2022, la CAPSO a relancé un groupement de commandes sur l'achat et la livraison de sel de déneigement (CAPSO + 16 communes) opérationnel au 15 novembre 2022. Le secrétariat général a également accompagné, en lien avec les directions métiers et la Ville de Saint-Omer (coordinatrice du groupement de commandes sur les poteaux/bouches incendie) le renouvellement de deux autres groupements de commandes qui sont opérationnels au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : produits d'entretien (CAPSO + CIAS + 15 communes), poteaux et bouches incendie (21 communes).

Par ailleurs, en matière de mutualisation des services entre la CAPSO et les communes, le secrétariat général a assisté la direction de l'environnement pour la création d'un nouveau service commun en matière de conseil en énergie partagé (CEP). Il s'agit du 9<sup>ème</sup> service commun de l'agglomération (instruction et contrôle des autorisations relatives au droit du sol, assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes rurales, direction du numérique, gestion de la paie, ingénierie financière, voirie, transports occasionnels).

Rappelons qu'au-delà des économies d'échelle, la mutualisation participe au renforcement de la solidarité et des complémentarités sur le territoire afin d'améliorer le service rendu au citoyen par la mise à disposition auprès des communes, qui ne pourraient pas les assumer seules, d'expertises et de compétences dédiées. La mutualisation vise aussi à rationaliser l'organisation territoriale pour la rendre plus efficiente.



9 juin 2022 : journée d'accueil des nouveaux arrivants

## DES MOYENS D'ACTION LES RESSOURCES HUMAINES

Il convient de souligner en 2022 les évolutions réglementaires encore nombreuses qui ont impacté la feuille de route RH (mise en place du comité social territorial, protection sociale complémentaire, évolution du point d'indice, revalorisation du SMIC, mise en place de la comptabilité M57, ...). La Direction des Ressources Humaines a également été partie prenante à l'élaboration des projets de direction, résultant de l'étude organisationnelle menée l'année précédente et dont la finalité est de traduire concrètement le projet de territoire. L'année 2023 sera consacrée au bilan des actions et dispositifs mis en œuvre depuis la création de la CAPSO, concernant notamment l'organisation du temps de travail.

### La répartition des effectifs et les mouvements de personnels

<b>Effectif total</b>	645 (640*)		
dont titulaires	474 (460)		
dont contractuels sur emploi permanent	87 (99)		
dont contractuels sur emploi non permanent	84** (81)		
<b>Catégories sur emplois permanents</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
	89 (93)	209*** (205)	263 (261)
<b>Mobilités internes</b>	10 (16)		
<b>Avancements / promotions</b>	27 (33)		
Avancement de grade	27 (33)		
Promotions internes	3 (1)		
Suite obtention concours	21 (8)		
CDisation	1 (3)		
Intégration suite détachement	0 (1)		
Taux d'absentéisme	7,39% (8,96%)		

**561**  
emplois  
permanents répartis  
comme suit :



**256**  
hommes



**305**  
femmes



**Âge moyen**  
**45 ans**  
pour les hommes

**44 ans**  
pour les femmes

11 agents en CDD ont été stagiarisés suite à concours durant l'année 2022.

\*Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2021.

\*\* dont 12 contrats de projet

\*\*\* intégration des auxiliaires de puériculture en catégorie B au 1/01/22.



**297**  
agents  
disposent d'un contrat  
mutuelle labellisée



**269**  
agents  
adhèrent au contrat  
collectif de prévoyance  
proposé par  
l'agglomération.



**500**  
agents  
disposent de tickets  
restaurant chaque mois



**318**  
agents ont  
participé à  
au moins une  
journée de  
formation



**126**  
télétravailleurs

## Les actions sociales proposées par la CAPSO

En matière d'actions sociales, la CAPSO intervient à différents titres :

- En matière de participation aux frais et soins de santé : en 2022, 297 agents disposent d'un contrat mutuelle labellisée.
- En matière de prévoyance : 269 agents adhèrent au contrat collectif de prévoyance proposé par l'agglomération.
- En matière de frais de repas : en moyenne, plus de 500 agents bénéficient des tickets restaurant chaque mois.
- En matière de déplacements : en 2022, la CAPSO a mis en place le forfait mobilités durables, en faveur des agents, en cohérence avec sa politique environnementale. 37 agents en ont bénéficié jusqu'à présent.

L'évolution des taux de participation à compter de 2023 dans le cadre de la protection sociale complémentaire aura pour objectif d'encourager les agents à mieux se prémunir du risque santé et ainsi améliorer la qualité de vie au travail des agents. Des campagnes d'informations ont été organisées pour renforcer la sensibilisation des agents sur ce sujet.

## Bilan organisation

### Carrière

- Poursuite de l'application des lignes directrices de gestion
- Suivi de carrière des agents : poursuite de l'évolution des tableaux de bord de suivi pour faciliter la rédaction des différents rapports annuels (Rapport Social Unique, rapport égalité Hommes / Femmes, rapport d'activité).
- Absentéisme : construction d'un nouveau binôme sur le modèle carrière afin de poursuivre le travail mené sur la sécurisation des process

### Emplois et compétences

- Formalisation des projets de direction suite au diagnostic et plan d'actions posés dans le cadre de l'étude organisationnelle
- Formation : 318 agents ont au minima participé à une journée de formation en 2022. La relance des formations après la crise sanitaire est avérée avec le déploiement d'actions en lien avec le CNFPT et en intra pour favoriser le développement des compétences des agents communautaires.
- Recrutement : participation au salon du travail – adaptation des annonces pour renforcer l'attractivité de la collectivité
- Temps de travail : cadrage du télétravail (126 télétravailleurs en 2022)

### Paie et actions sociales

- Mise en place de la M57
- Mise en place du forfait « mobilités durables »

### Prévention et dialogue social

- Dialogue social : organisation des élections professionnelles – mise en place du Comité social territorial – réunions dialogue social mensuelles
- Qualité de Vie au travail : animation du groupe de travail QVT management. Continuité de la sensibilisation des managers aux conduites addictives. Intégration du volet « risques psycho-sociaux » dans le cadre de l'actualisation du DUERP. Sensibilisation des managers sur les Burn, Brown et Bore Out. Mis en place de sophro-marches. 34 nouveaux agents ont été reçus pour leurs bilans « prise de poste ».
- Prévention : Actualisation du Document Unique d'Evaluation des risques professionnels / formation et recyclage du réseau des sauveteurs secouristes du travail / exercices d'évacuation incendie à réaliser au sein des différents sites communautaires.
- Mise en place d'une coordination d'entretien des locaux pilotée par la DRH

- Mise en place du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique (AVDHAS), par le biais d'une convention avec le Centre de Gestion 62

### Mise en place d'un logiciel de gestion des déplacements professionnels



**34**  
bilans  
"prise de poste"

## PERSPECTIVES 2023

- **Carrière**
  - o Mise en place de la gestion intégrée service paie / carrière afin de sécuriser le suivi
  - o Temps d'échange entre les gestionnaires carrière et les agents à travers des temps de permanence au sein des différents sites communautaires pour renforcer la proximité avec les agents
  - o Sensibiliser les managers sur les dispositifs et les procédures de déroulement de carrière
  - o Bilan intermédiaire des lignes directrices de gestion
- **Emplois et compétences**
  - o Formation : mise en œuvre du plan de formation (actions individuelles et collectives) et actualisation du règlement formation
  - o Recrutement : poursuivre l'adaptation des annonces et l'attractivité des offres pour faire face aux difficultés de recrutement
  - o Procéder au bilan du protocole de temps de travail de la CAPSO, mis en œuvre depuis 2019
- **Paie et actions sociales**
  - o Tickets restaurant : proposition de passage à la carte pour l'ensemble des agents
  - o Extension du forfait « mobilités durables »
- **Prévention et dialogue social**
- **Qualité de Vie au travail :**
  - o Etendre la démarche d'accueil des nouveaux agents avec package de bienvenue pour les CDD
  - o Création d'un trombinoscope avec les fonctions des agents
  - o Adapter l'intranet de la collectivité
  - o Mise en place d'actions innovantes en matière de santé et bien-être
- **Prévention**
  - o Chiffrer et planifier les actions prioritaires à mettre en place dans le document unique
  - o Mise en place d'une procédure en sécurité incendie
  - o Renforcer le suivi des agents reconnus travailleurs handicapés par le biais du Fonds d'Insertion des personnes handicapées
  - o Coordination entretien des locaux : poursuivre la rencontre avec les agents d'entretien, la formalisation des plannings d'intervention sur sites, formation des agents d'entretien aux produits d'entretien (nouveau marché).
- **SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines)**
  - o Bilan du SIRH développé depuis 2018 / perspectives de déploiement



#### BILAN FINANCIER

Fonctionnement :  
**2 700 000 € TTC**

Investissement :  
**2 278 000 € TTC**  
engagés au titre du gros  
entretien des bâtiments  
et zones d'activités  
d'intérêts  
communautaires.

**3009**  
mandats



**719**  
demandes  
d'interventions  
courantes  
(650 en 2021)

## LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Les principales actions réalisées en 2022 sur le patrimoine communautaire sont les suivantes :

- Au travers de l'application DIDIER, la gestion et le suivi de plus de 719 demandes relatives à l'entretien et la maintenance des bâtiments communautaires.
- 32 procédures d'autorisations urbanismes engagées obligatoires au titre de la réalisation des travaux.
- Travaux de mise en accessibilité engagés sur 5 établissements (AREA, Salle de sports Ducrot et Berton à Aire-sur-la-Lys, salle de sports de Tournehem-sur-la-Hem, bourse du travail à Saint-Omer).
- Réfection de la toiture en ardoise ciment et des corniches de l'Ecole seconde chance et de la vie active rue Allent à Saint-Omer pour un montant de 265 000 € TTC.
- En complément de ces travaux, un ensemble d'actions a été mené sur les différents sites communautaires pour améliorer les conditions de vie au travail ou la sécurité des lieux pour un total de 128 000 € TTC.
- Contractualisation du Contrat de Performance énergétique relatif à l'Eclairage Public des zones d'activités ayant pour finalité de procéder à la modernisation de l'éclairage public et obtenir un engagement contractuel sur la réduction des consommations d'énergie à hauteur de 74 %.



Projet amphithéâtre EILCO en 2022

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Poursuite du programme de mise en accessibilité des bâtiments avec la réalisation des travaux sur 15 établissements.
- Lancement des études et des autorisations de travaux pour 3 autres établissements (MAM Fauquembergues, MSP Fauquembergues, Salle Michel Caron Fauquembergues) en vue d'une réalisation des travaux en 2023.
- 1<sup>ère</sup> phase des travaux de modernisation de l'éclairage public des ZAC pour un montant de 700 000 € TTC.
- Réalisation des études et lancement des marchés de travaux en vue de la réalisation des archives communautaires - Montant Projet : 700 000 € TTC
- Réfection totale de l'Amphithéâtre de l'EILCO à la suite de la tempête EUNICE pour un montant estimatif de 750 000 TTC.
- Programme d'Investissement de 2,8 M€ TTC dédiés à l'entretien des bâtiments et espaces publics.

## LES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des affaires juridiques est une direction transversale qui travaille en étroite collaboration avec les différents services de la CAPSO. Les missions qui lui sont confiées sont les suivantes :

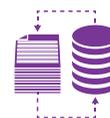
- assurer la sécurité juridique des marchés publics et des concessions : passation des marchés publics et des concessions ; accompagnement des services opérationnels dans la définition de leurs besoins ; signature, envoi au contrôle de légalité et notification des marchés et des contrats ; gestion des modifications de contrats,
- recenser les marchés publics de la CAPSO,
- assurer le suivi financier des contrats de concession,
- gérer les contrats d'assurance : parc automobile, responsabilité civile, dommages aux biens, dommages ouvrage,
- assurer le conseil juridique auprès des services communautaires,
- gérer les contentieux communautaires.

### Les principaux dossiers au cours de l'année ont concerné :

- renouvellement des contrats de gestion des piscines et de la salle de spectacle,
- réflexion sur la gestion du port fluvial,
- renouvellement du contrat de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grand passage,
- renouvellement du contrat d'exploitation du service d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys et Wittes,
- accompagnement des services dans les marchés publics mutualisés avec les communes,
- conclusion du contrat de performance énergétique pour les installations d'éclairage public,
- conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics sur le quai des Salines, la rue du Pélicorne et sur le quai du Commerce à Saint-Omer – mutualisé avec la ville de St-Omer,
- gestion des conséquences de la tempête Eunice sur le territoire communautaire (gestion des sinistres, renouvellement du marché d'assurance dommages aux biens, suite à la résiliation du contrat en cours).

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Gestion de l'impact du contexte économique sur les contrats communautaires (inflation, pénurie des matières premières, etc.)
- Poursuite de la mise en place de l'achat durable
- Finalisation du contrat de concession pour la gestion du port fluvial à Aire-sur-la-Lys
- Renouvellement du contrat de concession pour la gestion de la piscine Aqualys
- Choix du mode de gestion pour le renouvellement du contrat d'assainissement
- Choix du mode de gestion pour le renouvellement du contrat de concession pour les transports
- Choix du mode de gestion pour le renouvellement des contrats de concession pour la gestion de la Maison du Marais et l'Office de tourisme
- Réflexion pour la gestion d'un réseau de chaleur
- Poursuite de la procédure pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une nouvelle station d'épuration
- Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du conservatoire Place St-Jean à St-Omer
- Réflexion sur le périmètre de gestion du contrat de la pépinière d'entreprises



**82** consultations lancées en 2022 (94 en 2021) :

**56** consultations en procédures adaptées ou formalisées

**26** consultations sans publicité (inférieure à 40 000€ HT)



**113** marchés attribués en 2022

**86** avenants conclus en 2022



**13** concessions en cours



**12** dossiers contentieux suivis



**Assurances :**

**32** sinistres déclarés en 2022 dont EUNICE (27 bâtiment touchés)

## LES FINANCES

### Un budget maîtrisé dans un contexte incertain

Le compte administratif 2022 ressort, en dépenses, à **90,2 M€** en flux réel (84,8 M€ en 2021).



**74,1 M€**  
de dépenses réelles  
de fonctionnement  
(+2,9%)



**87,6 M€**  
de recettes réelles  
de fonctionnement  
(+10,3%)



**16 M€**  
de dépenses réelles  
d'investissement  
(12,7 M€ en 2021)

**16 683**

mandats passés en  
2022  
et

**6 496**  
titres



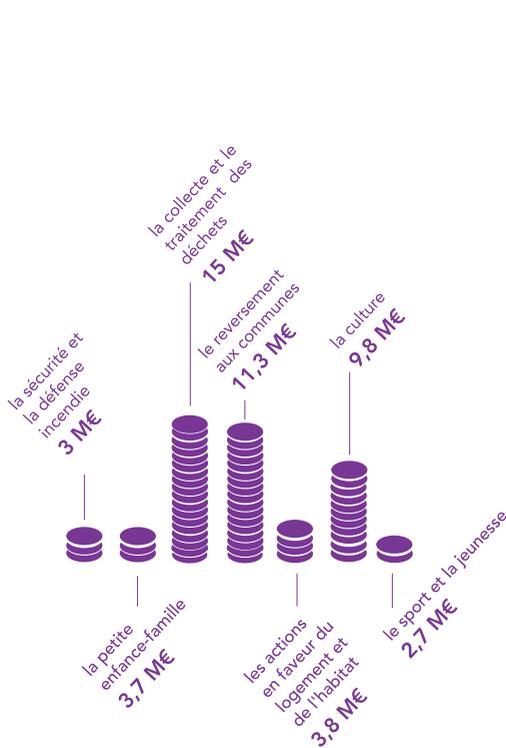
Stock de dette  
tous budgets  
confondus au 31/12/22

**76.3 M€\***

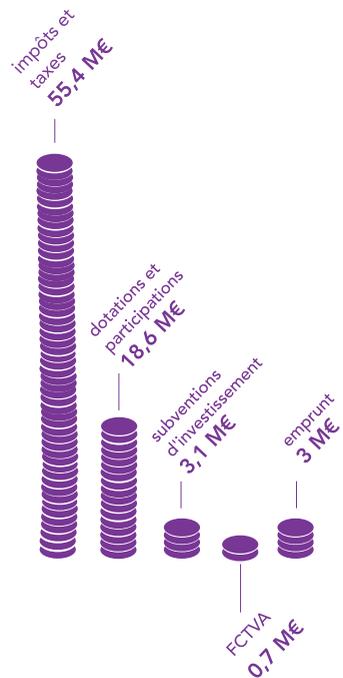
\*y compris les avances  
de l'agence de l'eau  
non consolidés

#### DEPENSES

(charges de personnel incluses)



#### RECETTES



En 2022, un emprunt a été réalisé pour un montant de 3 M€. Toutefois, le stock total de dette a diminué de 271 K€.

En 2022, les bases fiscales de taxe sur le foncier bâti (TF) et de cotisation foncière des entreprises (CFE) ont progressé respectivement de + 4.4% et + 4 % par rapport à 2021, sous l'effet de la revalorisation des bases par l'Etat de 3.4% et de la reprise économique.

L'augmentation des taux de foncier bâti et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ont permis d'accroître le produit fiscal, étant précisé que les taux de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la cotisation foncière des entreprises n'avaient pas été augmentés depuis la création de la CAPSO.

Comme évoqué ci-dessus, en 2022, conformément aux dispositions du pacte financier et fiscal et des mesures approuvées par le conseil communautaire, le taux de TF a été porté de 1.44% à 3.11%. L'objectif était d'accroître, en parallèle des mesures pour optimiser les dépenses, le niveau d'épargne et réaliser les projets structurants pour notre territoire, conformément au projet de territoire 2020-2026.

## Les budgets annexes (dépenses 2022)

Les budgets annexes assurent l'exercice des compétences assainissement collectif et non collectif (7.5 M€), lutte contre les inondations (2.8 M€), développement économique (21.7 M€), eau (14.4 M€) et transport (8.3 M€).

En matière de développement économique, l'aménagement de la ZA des Escardalles est maintenant quasiment achevé (opération d'un coût global de 4.9 M€). D'autres opérations doivent démarrer (ZA du fonds squin à Saint-Martin lez Tatinghem, de Zouafques, du long jardin à Wizernes). Ce budget finance également les aides communautaires apportées aux entreprises (budget de 1M€ par an) et les subventions versées aux organismes partenaires (1.3 M€ en 2022).

## PERSPECTIVES 2023

L'actualisation de la prospective financière sur la durée du mandat (2021-2026) est maintenant achevée. Cet outil, en lien avec l'audit financier, a permis d'élaborer un pacte financier et fiscal sur la période, en adéquation avec le projet de territoire et le respect des grands équilibres financiers.

Un plan pluriannuel d'investissement de 60 M€ HT (budget général) a ainsi été approuvé en 2021 avec ses cofinancements ciblés. Cependant, ce dernier a été revu début 2023 au vu des conséquences de l'inflation. En effet, le PPI, notamment sur les investissements structurants, s'est constitué sur la base de coûts objectifs en valeur 2020 qui n'ont pas pu en partie être tenus pour certains projets, au vu notamment du contexte de forte inflation et de coûts matériaux qui ont pour certains connu une très forte hausse. De même, les évolutions importantes des coûts de l'énergie amènent à de nouvelles réflexions sur la priorisation de nos actions d'ici la fin du mandat.

La stratégie financière pour les prochaines années consiste à stabiliser le niveau d'épargne (8 M€ à horizon 2026) pour permettre la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement couplé avec une stabilité du ratio de désendettement (dette/épargne brute) entre 8 et 10 ans au maximum. Les efforts des trois dernières années, tant en recettes qu'en dépenses, ont déjà permis de ramener ce ratio sous les 8 années depuis 2019 (4 ans en 2022).

La dotation de solidarité communautaire (DSC) atteint sa cible en 2023 avec un montant annuel de 1 M€. Une progressivité liée au dynamisme économique du territoire (bases fiscales de CFE) en entrée comme en sortie sera appliquée à compter de l'année 2024.

Le fonds de concours « 23-25 » sera également disponible à partir de 2023 pour les communes qui disposent d'une enveloppe globale de 3.2 M€.



Taux d'endettement (dette/recettes réelles de fonctionnement) du budget général :

**50 %\***

Capacité de désendettement :

**4 ans\*\***

\*en deçà des 100% généralement préconisés comme maximum à ne pas dépasser  
\*\*sous les 8 ans préconisés



**La situation financière de la CAPSO et son évolution depuis 3 ans est donc saine et en amélioration**



## LA COMMUNICATION

### Communication externe



3 numéros  
Terre d'aggl



166 500 visites  
109 800 visiteurs  
sur le site internet  
de la CAPSO



12 416  
abonnés Facebook  
pour 10 489 likes\*  
(\*J'aime)



1 416  
abonnés  
Twitter



1 156  
abonnés  
Instagram



1 012  
abonnés  
LinkedIn

**Création et conception des supports pour l'exposition Napoléon à la Chapelle des Jésuites** : réalisation de l'identité graphique de l'exposition et des supports print (affiches, flyers, insertions publicitaires) et web. Réalisation des supports d'exposition : catalogue d'exposition, panneaux d'exposition, livret jeux à destination des enfants, cartels d'exposition, habillage de la façade et de l'entrée du bâtiment. Visite guidée audio avec 13 podcasts en français et en anglais.

**Championnat du monde de Kayak polo à Saint-Omer** : réalisation des supports print (affiche, flyer, banderole, habillage structure...) et web. Réalisation de courtes vidéos pour les réseaux sociaux, réalisation de la vidéo des bénévoles. Prise de photos et vidéos. Suivi de l'actualité des matchs sur les réseaux sociaux...

**Extension des consignes de tri et harmonisation de la collecte du verre en apport volontaire sur tout le territoire** : réalisation des supports de communication pour accompagner le changement des consignes de tri sur le territoire : affiche A3, flyers A5, panneaux pour l'habitat collectif, mémo tri, guide du tri, kit de communication pour les mairies, courriers aux habitants.

**Maison de l'Habitat** : réalisation de la charte graphique et du logo de la Maison de l'Habitat qui remplace le Guichet Unique d'Information sur l'Habitat.

**Maisons de la CAPSO** : conception du logo et de la charte graphique, création d'une vidéo de présentation.

**Enerlya** : conception du logo et de l'identité graphique, création du site internet avec intégration des événements, de la page Facebook d'Enerlya et mise en page des agendas : été 2022 (16 pages), automne/hiver (8 pages).

**Exposition année du verre** : conception de 20 panneaux d'exposition.

**Réalisation de 3 "Terre d'aggl"**, magazine communautaire édité en 47 000 exemplaires et distribué en toutes boîtes aux habitants de la CAPSO. Tourné vers l'habitant et le territoire, ce magazine bi-média propose en parallèle des courtes vidéos qui mettent en avant les initiatives locales sur le site et les réseaux sociaux.

**Réalisation des agendas culturels 2022** : printemps (55 pages), été (96 pages), hiver (100 pages), des agendas culturels de la BAPSO : févr/juin (24 pages), été (20 pages), sept/janv. 23 (36 pages).

**Création et conception des programmes mensuels de l'AREA** : 12 dépliants et des affiches A3 et flyers A5 pour le ciné plein-air.

**Création et conception de supports pour une exposition à la bibliothèque** : "Le Bestiaire entre sciences et croyances" : 12 kakémonos, dépliants A1, affiches A3, cartons d'invitation.

**JO de la création d'entreprises** : conception des flyers, affiches, supports web.

**Concours Jeu Exprim'toit** : conception d'une identité graphique et des supports de communication print (flyers, affiches) et web.

**Que faire cet été ?** : conception de flyers, affiches, visuels web.

**Projet de réussite éducative** : création d'une identité graphique avec un logo, dépliant et kakémono comme support print.

**Salon du travail** : conception de l'affiche, visuels web, plan du salon avec les exposants, réalisation de courtes vidéos pour diffusion sur les réseaux sociaux, site internet avec l'ensemble des offres d'emploi disponibles.

**21 vidéos** : maisons de la CAPSO, on a testé pour vous, vœux de la CAPSO, découvrez les métiers de l'industrie, présentation du CLLAJ, vidéos pour le championnat du monde de kayak-polo, vidéos promotionnelles pour l'exposition Napoléon, vidéo-recette du conseil des jeunes, portraits d'agents...



**3**  
journaux  
internes



**36**  
publications  
sur l'intranet IRIS



**3**  
portraits  
d'agents



**21**  
vidéos  
réalisées

+... création des supports du programme du CLEA, la nuit de la lecture, la fête de la science, le salon du travail, les randos de la CAPSO, des ateliers petite enfance, les animations de la BAPSO, de la médiation santé, du projet de réussite éducative, le mois du sport, les calendriers de collecte, le rapport d'activités, les ateliers du CIAS, la médiation santé, le mois de l'enfance, le renouvellement des cartes de bus scolaire, le salon de la mobilité, l'accueil des nouveaux étudiants, les concerts de l'harmonie de Saint-Omer...



## PERSPECTIVES 2023

- Refonte complète du site internet de la CAPSO
- Développement de vidéos "on a testé pour vous" et en motion design
- Agenda culturel numérique
- Campagne de communication pour accompagner les changements de collecte
- Création d'une identité visuelle pour la maison de l'habitat, le PLUI, le port de plaisance d'Aire-sur-la-Lys
- Refonte des supports pédagogiques pour les animateurs du tri







# 02.

**RETOUR EN IMAGES SUR  
LES FAITS MARQUANTS 2022**



TEMPS  
FORTS  
DE L'ANNEE

2022



**8 mars** : mobilisation pour l'Ukraine (appel aux dons avec les sapeurs-pompiers du Groupe de Secours Catastrophe Français)



**30 mars** : salon du travail organisé à Longuenesse



**30 juin** : consultation grand public sur le projet d'extension du périmètre de la Réserve Man and Biosphere du Marais Audomarois



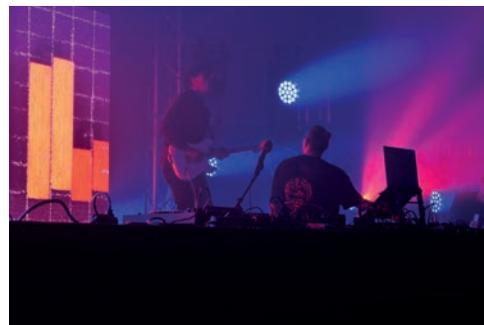
**16 au 21 août** : championnat du monde de kayak polo à Saint-Omer



**10 et 11 septembre**



**22 septembre** : salon de la mobilité à Sceneo, Longuenesse



**8 octobre** : Name festival à la chapelle des Jésuites à Saint-Omer



**4 novembre** : maison de la Culture



à Sceno,



**6 mai** : arrivée de la 4<sup>ème</sup> étape des 4 jours de Dunkerque à Aire-sur-la-Lys



**18 juin - 25 septembre** : Exposition "le sacre de Napoléon" à la chapelle des Jésuites de Saint-Omer



**septembre** : fête du sport à Sceno



**14 septembre** : fête de la santé au Centre Social Intergénérationnel de Longuenesse



**septembre** : inauguration d'Enerlya APSO à Fauquembergues



**16 novembre** : inauguration de la lampisterie à Saint-Omer



**28 décembre** : exposition itinérante pour l'année internationale du verre (La Coupole)





03.

**DES PROJETS  
STRUCTURANTS**





## ENERLYA, MAISON DE LA CAPSO



Coût  
de l'opération  
**1,75 M€ HT**



**1 000 m<sup>2</sup>**  
de surface



**1M€**  
de subventions  
obtenues

La mutation d'Enerlya en une maison de la CAPSO comprenant un espace France Services et un Tiers lieux s'est achevée à l'été 2022. Le bâtiment a été restructuré en un lieu de services, d'activités et de proximité au profit des habitants et acteurs locaux (1000 m<sup>2</sup> de surface).

Les bureaux accueillent maintenant les partenaires pour les démarches administratives du quotidien (assurance maladie, impôts, retraite, accès aux droits...), le traitement des cartes d'identité et passeports ainsi que le point d'information jeunesse, le conseil numérique ou encore l'autopartage.

La rivière qui passait à l'intérieur du bâtiment est désormais couverte pour offrir un espace d'exposition et de vie, un lieu de médiation culturelle avec un meilleur confort thermique. Les anciens espaces de scénographie ont été transformés en espaces de co-working (espace collaboratif, télétravail...), un fab-lab (en lien avec la Station avec ateliers, réparations, formations numériques...), des salles de formation artistique et de réunion. La salle de projection existante complète l'ensemble. Le coût de l'opération s'est élevé à 1,75M€ HT (avec un peu plus d'1M€ de subventions obtenues).



## LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE À SAINT-OMER

L'année 2022 aura vu la poursuite des travaux de réhabilitation de l'Immeuble Quetelard situé place Victor Hugo qui va accueillir en 2023 la Maison de l'Habitat, ainsi que la direction Environnement et une partie de l'Office du Tourisme.

Le manque de certains matériaux dans un contexte économique complexe avec une pénurie de main d'œuvre n'aura pas permis de terminer avant mars 2023.

Pour rappel, le projet prévoit le réaménagement d'environ 900 m<sup>2</sup>, pour un coût d'opération d'environ 2,75M€ HT (et 1,2M€ de subventions sollicitées).



Coût  
de l'opération  
**2,75 M€ HT**



**900 m<sup>2</sup>**  
de réaménagement



**1,2 M€**  
de financements  
obtenus



**18 mois**  
de travaux



Coût des travaux :  
**5,4M€ HT**



**45**  
anneaux  
pour des bateaux  
standards

**2**  
emplacements  
pour des bateaux  
passagers

## RÉALISATION D'UN PORT DE PLAISANCE À AIRE-SUR-LA-LYS

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer souhaite valoriser sa position stratégique sur le réseau fluvial Nord - Pas-de-Calais, en procédant à la création d'un port fluvial sur la Commune de Aire-sur-la-Lys.

Le projet est situé rue du fort Gassion au niveau du bassin des quatre faces et le long du chenal de la Lys menant au canal d'Aire à la Bassée, canal à grand gabarit. Les travaux ont débuté en mars 2022, pour une durée estimée à 18 mois. La mise en service de cet équipement est prévue à l'été 2023. Le coût de réalisation de cette opération est chiffré à 5,4M€ HT (pour 2M€ de subventions sollicitées).

Le programme de travaux prévoit de dimensionner un port fluvial proposant quarante-cinq anneaux pour des bateaux standards et deux emplacements pour des bateaux passagers. Pour cela, des équipements portuaires doivent être installés pour faciliter la mise en œuvre de pontons flottants et fixes, de catways, et de passerelles d'accès aux pontons. Des bornes électriques et d'eau seront installées le long des pontons pour alimenter les bateaux, de même que des dispositifs de rejet des eaux usées. Une rampe de mise à l'eau des bateaux sera construite et le bras de la Lys sera curé pour faciliter la navigation.

Les espaces extérieurs seront requalifiés pour permettre l'accès des plaisanciers aux différents pontons et des places de stationnement seront également créées. La gestion administrative et technique du port sera assurée depuis la capitainerie qui sera localisée dans une habitation présente sur le site.



Cette ancienne habitation sera entièrement rénovée, les dépendances seront démolies et une extension sera réalisée pour l'accueil du public. Les équipements techniques seront remis aux normes en vigueur. La superficie totale de ce bâtiment est de 567 m<sup>2</sup>.

Enfin une passerelle piétonne en béton qui enjambe le bassin des quatre faces a été démolie compte tenu de la vétusté de cet ouvrage.

Sur le plan environnemental des contraintes fortes ont été identifiées. La collectivité est accompagnée d'un écologue en charge du suivi et de la protection de la faune et de la flore.

La gestion de cet équipement sera confiée à la SPL Tourisme en pays de Saint-Omer.



Capitainerie de  
**567 m<sup>2</sup>**







**04.**

**LA CAPSO  
SOLIDAIRE**



**5 456**  
ménages  
accueillis au GUIH



**491**  
conseils  
personnalisés du conseil-  
ler  
France Rénov'



**213**  
dossiers déposés  
auprès de l'ANAH

## L'HABITAT, L'URBANISME ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN : DES CHOIX STRUCTURANTS

### 2022 : DE LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ... À L'ACCUEIL DES USAGERS

Si le second semestre 2021 avait été consacré à l'élaboration du diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH), l'année 2022 a permis de construire la stratégie de la CAPSO et son programme d'actions.

Sur l'année ont ainsi été organisés :

- Trois comités de pilotage,
- Trois séminaires,
- 4 ateliers thématiques ouverts aux acteurs du logement et/ou aux élus,
- Quatre rencontres collectives avec les communes et une douzaine de rencontres individuelles.

Ce rythme de travail soutenu a permis à chacun de s'exprimer et de construire une véritable politique locale de l'habitat partagée par tous.

Le Guichet Unique d'Information sur l'Habitat a accueilli, orienté, informé et conseillé plus de 5 456 ménages, soit un rythme mensuel moyen de 455 contacts. 1241 rendez-vous individuels ont pu se tenir lors de permanences assurées par un technicien.

A ce nombre, viennent s'ajouter les 491 conseils personnalisés du conseiller France Rénov' à travers les différentes permanences organisées sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

La rénovation du parc privé reste une part non négligeable de l'activité du GUIH. Plus de 330 propriétaires occupants ont été reçus par les opérateurs dédiés aux deux programmes conventionnés avec l'ANAH (PIG et OPAH-RU) et une quarantaine de propriétaires bailleurs conseillés.

196 dossiers de propriétaires occupants et 17 dossiers de propriétaires bailleurs dont trois sous arrêté préfectoral de DUP travaux ont été déposés auprès de l'ANAH.

Au niveau des propriétaires occupants, 50% des dossiers concernaient des travaux d'économie d'énergie, 45% des travaux d'adaptation à la perte de mobilité et 5% des travaux lourds.

L'aide à l'adaptation des logements a permis à 65 ménages, généralement âgés, non éligibles à l'ANAH d'obtenir la prime CAPSO pour un montant global de subvention de 64 582 €.

42 jeunes ménages de moins de 30 ans ont pu également être aidés dans le cadre de l'aide locale à la primo-accession, répartis sur 19 communes participantes.

168 000 € de subventions ont ainsi été versés par la CAPSO, 84 000 € par les communes participantes et 42 000 € par la Région des Hauts-de-France dans le cadre « d'accession + » dispositif qui s'est terminé en fin d'année 2022.

La lutte contre l'habitat indigne (LHI) reste un axe essentiel de l'action communautaire en direction du parc privé. Depuis 2016, année de la mise en place de la cellule LHI, 12.8% du parc locatif privé de la CAPSO (hors Aire-sur-la-Lys) a été visité par les deux inspecteurs de la cellule LHI.

En 2022, 160 dossiers ont été traités et 52 dossiers clôturés. 104 visites ont été effectuées dans le cadre de la convention « CAF ». Elle concerne les communes d'Arques/centre-ville (25 visites), Enquin-lez-Guinegatte (30 visites), Wizernes (52 visites) et un quartier de Saint-Omer (39 visites).

- 113 dossiers de non-décence ont été instruits,
- 3 procédures de périls / mises en sécurité ont été ouvertes,
- 10 dossiers ont été orientés vers l'ARS pour l'engagement d'une procédure d'insalubrité,
- 3 demandes de contrôle du système électrique ont été effectués auprès d'ENEDIS.

## Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) couvre les territoires de la CAPSO et de la CCPL.

515 jeunes ont pris contact avec les conseillères et 353 jeunes ont pu être accompagnés. Au total, ce sont plus de 6 192 actes qui ont été effectués et 160 dossiers de demandes d'aides réalisés soit une augmentation de 49% sur un an.

91 dossiers de demande de logements sociaux ont été enregistrés pour des jeunes de moins de 30 ans.

35 animations collectives et 42 réunions de travail avec différents partenaires ont rythmé l'activité du CLLAJ.

L'année 2022 a été marquée par le lancement du premier concours « Exprim' Toit ». Cinq jeunes ont ainsi été récompensés en faisant preuve de créativité en imaginant leur logement idéal.

## L'intervention intercommunale en faveur du parc public

L'intervention intercommunale en faveur du parc public se matérialise à différents niveaux :

- l'enregistrement de la demande en logement social : 302 dossiers ont été traités au GUIH, soit une hausse de +16% sur un an,
- la participation aux différentes commissions d'attribution de logement des bailleurs sociaux. La direction habitat était présente à 164 commissions d'attributions de logements (CAL) de 6 bailleurs sociaux,
- L'animation de la Conférence Intercommunale du Logement.
- La programmation des aides intercommunales :



**65**  
ménages  
ont bénéficié d'une  
prime CAPSO dans le  
cadre de l'aide à  
l'adaptation des  
logements



**160**  
dossiers traités  
par la cellule  
habitat insalubre



Lancement du  
premier concours  
« Exprim' Toit »



**353**  
jeunes accompagnés  
par le CLLAJ



Aides intercommunales à la production neuve :

**790 000 €**

et à la réhabilitation :

**1,06 M€**



**5468**

dossiers instruits par le service ADS :

2893 certificats d'urbanisme

1625 déclarations préalables

24 permis d'aménager

902 permis de construire

24 permis de démolir



**31**

communes adhérentes au service de contrôle des ADS

o A la production neuve : 4 projets et 106 logements locatifs sociaux ont été retenus pour un montant de 790 000 €,

o A la réhabilitation : 29 projets pour 234 logements et un montant de 1,06 M€.

## PERSPECTIVES 2023

- L'arrêt définitif du PLH de l'agglomération de Saint-Omer « 2023-2028 »
- L'évaluation et la révision de la convention intercommunale d'attribution qui fixe les grands objectifs d'équilibre de peuplement dans le parc HLM de l'agglomération
- Le lancement de l'étude sur le logement des « apprenants » dans l'Audomarois
- La définition des objectifs d'une future OPAH Renouvellement Urbain et la préparation d'une prochaine convention opérationnelle avec l'ANAH.

## URBANISME

### Gestion de la planification urbaine

La planification urbaine regroupe l'ensemble des documents de planification qui organisent les territoires :

- élaboration, gestion et suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- élaboration et révision des PLU communaux,
- conduite des procédures d'évolution des documents d'Urbanisme,
- participation à l'élaboration des autres documents de planification : schéma de cohérence territoriale (SCOT), programme local de l'habitat (PLH), plan climat air énergie territorial (PCAET), plan de déplacement urbain (PDU),
- conduite de la procédure d'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLPi),
- élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable (SPR),
- appui aux communes concernant la compréhension et l'application des règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

### Instruction des autorisations du droit des sols

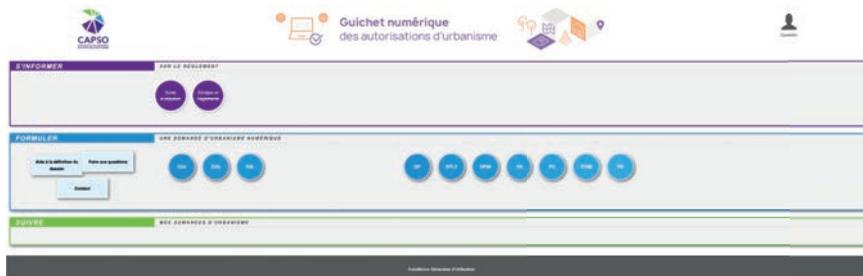
Ce service est en charge du travail administratif, juridique et technique préalable à la délivrance de l'autorisation étant entendu que le pouvoir de décision appartient toujours au maire, qui peut adresser toutes les instructions nécessaires à l'exécution des tâches qu'il confie au service communautaire et dont il assure le contrôle de l'exécution.

Le service instructeur de la CAPSO instruit les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés sur le territoire de la commune à savoir :

- les permis de construire,
- les permis de démolir,
- les permis d'aménager,
- les certificats d'urbanisme,
- les déclarations préalables.

Il assure l'instruction réglementaire de la demande, depuis sa transmission par le Maire, jusqu'à la préparation et l'envoi à son attention, de la proposition de décision.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la CAPSO a mis en place la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Les pétitionnaires peuvent ainsi déposer leur dossier en ligne sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). En outre, une grande partie du process d'instruction est aujourd'hui dématérialisé.



## Les procédures en cours en 2022

**Le Règlement Local de Publicité Intercommunal**  
Approbation du RLPi de l'ex-CASO le 30 Juin 2022.

**Les procédures d'évolution des documents d'urbanisme**  
7 procédures approuvées,  
12 procédures en cours.

En parallèle, le 15 décembre 2022, le conseil Communautaire de la CAPSO a prescrit l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle de ses 53 communes, qui tiendra lieu également de plan de déplacement/mobilité : un PLUi-D.

### Contrôle des autorisations du droit des sols

Le récolement ou contrôle de conformité des travaux relève, comme la délivrance des autorisations d'urbanisme, du pouvoir de police spéciale des Maires.

Le service de contrôle a été créé au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 afin de :

- répondre aux besoins des communes concernées par le récolement obligatoire des travaux, mais aussi aux demandes d'interventions des Maires en cas de constat d'infraction aux autorisations d'urbanisme délivrées sur le territoire de leur commune.
- élargir l'offre de prestations déjà proposée aux communes par la CAPSO à travers son service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sol.

### Site Patrimonial Remarquable

Depuis le 28 juin 2016, le centre-ville de Saint-Omer est classé en Site Patrimonial Remarquable (SPR). Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) qui en découle est à la fois un document d'urbanisme fixant les règles d'urbanisme particulières pour ce secteur et un outil de protection du patrimoine de la ville.

L'ensemble des études et visites menées ont abouti à l'élaboration du dossier du PSMV. Ce dossier a été soumis à l'avis de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR), du conseil municipal et du conseil communautaire (avis et bilan de concertation) :

- la CLSPR a émis un avis favorable en date du 16 mai 2022,
- le conseil municipal de Saint-Omer a émis un avis favorable en date du 21 mai 2022,
- le conseil communautaire de la CAPSO a tiré le bilan de la concertation et émis un avis favorable en date du 30 juin 2022.

La procédure administrative se poursuit en 2023, celle-ci aboutira à l'approbation du PSMV dans le courant de l'année. A terme, le PSMV se substituera au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pôle territorial de Longuenesse sur le périmètre du SPR.



**204**

contrôles réalisés :

169 contrôles sur travaux avec autorisation  
35 contrôles sur travaux sans autorisation.



### Résultats des contrôles :

64 % conformité  
5 % rejet de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux  
19 % régularisation  
6 % procès-verbaux  
6 % rapport de visite

## → PERSPECTIVES 2023

- PLUi et PLU :
  - Elaboration d'un PLUi-D couvrant l'intégralité du territoire intercommunal
  - Finalisation des procédures en cours
- RLPi :
  - Réflexion sur la mise en place d'un service d'instruction pour la publicité et les enseignes
- SPR :
  - Passage en Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) en mars 2023
  - Réalisation de l'enquête publique
  - Approbation du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en 2023.
- ADS :
  - Extension du service mutualisé de contrôleur d'urbanisme sur le reste du territoire
  - Poursuite du processus de dématérialisation des ADS

## RENOUVELLEMENT URBAIN

### Quartier ANRU à Saint-Omer, secteur quai des Salines/ quai du commerce – Saint-Sépulcre

#### L'îlot Péllicorne

Opération de renouvellement urbain conduite dans le quartier ANRU qui verra, sur les parcelles bordant la rue du Péllicorne et les quais des salines et du commerce, la réalisation de 6 logements de type maison de ville en accession sociale à la propriété et la réhabilitation du 36 quai des Salines, la réhabilitation d'un local d'activités quai du commerce (prospection en cours) et la création du Quai des Initiatives Solidaires (QIS) dans un ancien local d'activités (anciennement France-Pare-Brise).

Le bailleur Flandres Opale Habitat a obtenu le permis de construire en 2022 pour la réalisation des logements. Les études lancées concernant le QIS sont en cours de finalisation.

## → PERSPECTIVES 2023

- Finalisation de l'étude sur le QIS. Mise en opérationnalité de l'opération de logements.



6

nouveaux  
logements de type  
maison de ville en  
accession sociale



### Traitement de la friche SEGA (Saint-Omer)

Le projet « SEGA », conduit par la CAPSO, est une opération de renouvellement urbain inscrite dans la convention ANRU consistant en la démolition d'une ancienne usine électrique (la « SEGA »). Il permettra la construction d'une quinzaine de logements, le maintien d'une activité économique dans un bâtiment situé quai du commerce (l'ex coffre à jouets), et la création d'un passage piéton/cyclable entre les quais du commerce et des salines.

L'année 2022 a vu la démolition de l'ancienne friche, la réalisation du diagnostic archéologique préventif et le traitement des façades périphériques (reprise patrimoniale briques/pierre).



### PERSPECTIVES 2023

- Finalisation des travaux et lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une opération de logements.

### Ecriture du volet territorial avec l'EPF

La CAPSO s'engage fortement pour l'accélération de la transition écologique de son territoire. Parmi les actions identifiées, la collectivité a, en 2022, validé son « volet territorial » avec l'EPF, qui précise ses ambitions en matière de renouvellement urbain et de lutte contre l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le partenariat noué depuis de nombreuses années avec l'EPF se concentre pour les années 2020-2024 autour de 4 axes : la revitalisation des centralités, les nouvelles réponses aux besoins de logements, le renforcement du développement économique et l'amélioration du cadre de vie et la préservation de la biodiversité.



### PERSPECTIVES 2023

- Suivi et déclinaison des conventions opérationnelles des communes et de la CAPSO.



**16**  
conventions  
opérationnelles  
actives,

**31**  
biens portés  
par l'EPF

un stock  
de **13,3**  
millions d'euros.



## LE DEVELOPPEMENT SOCIAL : UNE POLITIQUE PARTENARIALE AU SERVICE DES HABITANTS



**334**  
personnes  
accompagnées  
par les médiateurs santé



**620**  
demandes  
(accès aux soins,  
aux droits et orientations  
vers d'autres dispositifs)



**14**  
actions  
soutenues  
au travers de  
l'appel à projets

L'année 2022 a permis de répondre à l'enjeu renforcé de lutte contre le renoncement aux soins et à mobiliser les partenaires autour d'une nouvelle action collective intitulée « la fête de la santé ».

### Le suivi de la Convention territoriale globale (CTG)

Impulsée par la Caisse d'Allocations Familiales, la CTG, projet social partagé, comprend différents objectifs suivis tout au long de l'année 2022.

### Santé

Le service Santé a poursuivi ses missions et a, en 2022 :

- renforcé l'accompagnement des personnes en situation de renoncement aux soins avec :
  - o le déploiement de la médiation santé sur l'ensemble des communes de la CAPSO hors QPV
  - o l'accueil hebdomadaire des bilans de santé au point rencontres santé à Longuenesse
  - o une action dans le cadre du CLEA avec les personnes suivies par la médiation santé
- mis en place des actions de prévention dans les quartiers prioritaires, notamment impulsé la 1<sup>ère</sup> fête de la santé avec de nombreux partenaires ou une action dans le cadre des semaines d'informations sur la santé mentale,
- promu les dépistages organisés des cancers et les ressources locales (cin-débat à Enerlya...),
- financé 14 actions via l'appel à projets (51 367€) et 4 associations sur le champ du vieillissement, de l'aide aux aidants et des soins palliatifs,
- reconduit la distribution des boîtes santé aux personnes de 65 ans et plus
- et enfin mis en place le plan d'actions visant à rendre plus attractif le territoire pour les professionnels de santé notamment le guichet unique et la poursuite des accueils des internes et remplaçants.

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le plan d'actions du contrat local de santé (attractivité, renoncement aux soins, santé environnementale, santé mentale avec une formation locale aux gestes aux 1<sup>ers</sup> secours en santé mentale)
- Evaluer le contrat local de santé en vue d'une nouvelle contractualisation en 2024
- Elaboration de la plateforme territoriale de santé

## Prévention de la délinquance

L'année 2022 a été consacrée au déploiement du plan d'action 2019-2022 comportant 3 enjeux :

- **lutter contre les violences intrafamiliales et améliorer la protection des victimes via :**
  - o le soutien financier d'associations d'aide aux victimes et de dispositifs spécifiques (éloignement des conjoints violents, intervenant social en gendarmerie/commissariat)
  - o 2 actions co-financées dans le cadre de l'appel à projets (7 000 euros)
- **renforcer la prévention de la délinquance et des conduites à risque en direction des jeunes**
  - o des animations : "moi jeune citoyen" (1656 élèves de cm2), préparation à l'ASSR1 et au code de la route (36 interventions en 5ème, en 2nde), aux risques routiers (85 jeunes de la mission locale et 352 lycéens), un escape game sécurité routière (310 collégiens), intervention sécurité routière lors de portes ouvertes d'une entreprise
  - o 49 agents encadrants de la CAPSO sensibilisés aux conduites addictives
  - o 2 actions co-financées dans le cadre de l'appel à projets (8 7581 euros)
- **améliorer la tranquillité publique**
  - communication sur la prévention des violences intra-familiales par le biais des emballages de baguettes

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre les animations
- Accompagner les acteurs (recherche de financements, d'intervenants...)
- Développer l'axe "améliorer la tranquillité publique" (travail d'intérêt général, conseils en matière de prévention...)

## Aires d'accueil gens du voyage

La CAPSO a en charge 4 aires d'accueil des gens du voyage gérées via un contrat de concession avec la société des eaux de Saint-Omer.

En 2022, peuvent être soulignés :

- la réalisation de travaux sur l'aire de Longuenesse pour la pose d'un modulaire et d'une barrière pour plus de sécurisation lorsque l'aire est fermée et la pose de bornes électriques et eau potable sur l'aire de grand passage à Saint-Omer,
- la procédure de renouvellement de la concession arrivant à échéance au 31 décembre 2022,
- les rencontres régulières avec le délégataire et la Préfecture pour un meilleur suivi des aires.

**372**  
familles



**627**  
personnes  
accueillies  
sur l'ensemble  
des aires

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Dans le cadre de notre nouveau contrat de concession avec la société des eaux de Saint-Omer, sera mis en place un règlement intérieur et une convention d'occupation avec une harmonisation des tarifs sur le Département pour l'aire de grand passage. Pour les aires permanentes d'accueils, sera également mis en place un règlement intérieur et une convention d'occupation conformément au décret n° 2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil.
- Dans le cadre du plan de relance 2022, une subvention a été octroyée pour la réhabilitation des aires permanentes d'accueil des gens du voyage. Elle permettra de maintenir en bon état les installations et de renouveler les équipements vieillissants.



## Jeunesse

### Point Information Jeunesse (PIJ)

En 2022, grâce à de nouveaux outils ludiques et des modes d'intervention diversifiés, le PIJ a informé 2838 jeunes : 1195 jeunes en collectif (dont 852 en hors-les-murs avec quartiers d'été, PIJ en vadrouille), 787 jeunes en individuel et 856 via le site internet « Que faire cet été ? ».



**25**  
bénéficiaires  
du dispositif  
sac à dos

**Plus de 80**  
interventions :

Jeux coopératifs :  
Je PIJ mon budget,  
le jeu des métiers  
porteurs en Hauts-de-  
France, les conduites  
à risque, escape game  
(nouveau)



Ateliers : CV, lettre de  
motivation, préparation  
et simulation d'entretien,  
pratiques numériques  
avec un youtubeur  
(nouveau)

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Déménagement de la structure information jeunesse de Saint-Omer à la maison des ados
- Organisation du forum physique « Que faire cet été ? »
- Ateliers de sensibilisation aux réseaux sociaux
- Utilisations de nouveaux outils ludiques (casques virtuel métiers 360)



**25**  
séances du conseil  
des jeunes



**35**  
fiches d'activités  
écologiques et d'une  
vidéo, autour du  
Challenge zéro déchet,  
réalisées  
et mises en ligne



**89**  
jeunes  
sensibilisés par  
l'association « e-Enfance »  
(Elémentaire,  
Collège et Lycée) au  
cyberharcèlement issus  
de 7 conseils municipaux  
jeunes du territoire.



### Conseil des Jeunes

Les membres du conseil des jeunes se sont fortement investis en 2022 autour des sujets notamment environnement et harcèlement qu'ils ont souhaité élargir aux conseils municipaux des jeunes. Ils prennent une part active aux actualités du territoire en lien avec de nombreux partenaires (ex/porteur de parole avec la mission locale, clip sur le harcèlement scolaire par le CMJ audomarois).

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Sollicitation des conseils municipaux jeunes pour leur présenter le fonctionnement de la CAPSO
- 1<sup>er</sup> ciné-débat pour sensibiliser les habitants à l'environnement (réduction des déchets).

## Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Depuis sa création en 2017, le CIAS de la CAPSO intervient sur les 4 orientations du plan d'actions de cohésion et de solidarité : la solidarité, la citoyenneté, l'inclusion et l'émancipation. Le CIAS du Pays de Saint-Omer remplit trois missions principales, renforcées par des mises en œuvre régulières d'appels à projets en faveur de l'inclusion durable :

- **l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires du RSA du territoire**

Uniquement sur prescription du Conseil Départemental, le CIAS assure les missions "Référént Solidarité" et Référént Socio-Professionnel" sur différents sites du territoire. Chaque bénéficiaire ainsi orienté élabore et signe avec un référent un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) qui a pour objectif d'évaluer la situation, définir un plan d'actions et de mettre en place des leviers aux freins périphériques dans la construction d'un parcours d'insertion. Accueil, écoute, information, orientation et suivi sont les clés de cet accompagnement assuré par 12 référents. En 2022, 2359 accompagnements ont été réalisés par le CIAS sur les différentes conventions.

- **la gestion de l'épicerie sociale**

L'épicerie sociale propose un soutien alimentaire temporaire sur des produits de première nécessité et d'hygiène, à moindre coût.

Un salon de coiffure social propose également ses services aux bénéficiaires à des tarifs adaptés. En 2022, 60 personnes ont bénéficié d'une prestation coiffure, L'accès à l'épicerie se fait sur étude de dossier, sous conditions de ressources et l'élaboration d'un projet à travailler avec la professionnelle.

La participation à un atelier sur des thèmes de la vie quotidienne fait partie du contrat d'accès à ce service (42 en 2022).

En 2022, 490 demandes d'accès ont été accordées sur les deux sites d'accueil et de vente du territoire (Saint-Omer et Théroutanne). Depuis novembre 2022, l'épicerie itinérante qui desservait le secteur rural de Théroutanne et Fauquembergues s'est transformée en une épicerie fixe au sein de la maison de la Morinie, ce qui a permis de renforcer l'ouverture.

- **la mise en place de micro-crédit personnel, en partenariat avec des établissements financiers**

L'intérêt du dispositif est de renouer des liens entre la banque et les publics qui en ont été exclus, grâce à un accompagnement assuré par un agent du CIAS tout au long du prêt si besoin est. Le CIAS n'est ni prêteur, ni porteur du prêt, ce sont les partenaires financiers. Les ambassadrices micro-crédit assurent la mise en oeuvre administrative du dossier et du projet du demandeur. En 2022, 60 prises de contacts, 9 dépôts de dossiers, 7 accords, 2 refus avec réorientations vers d'autres structures.

En complémentarité, le CIAS met en place des programmes d'accompagnement en faveur des Bénéficiaires du RSA suivis par ses Référénts Solidarité, en partenariat avec le Conseil Départemental, des actions temporaires auprès des bénéficiaires de l'épicerie sociale avec l'ANDES, et divers ateliers à destination de tout public, en partenariat avec la CAF.

Ces appels à projets sont développés sur les thématiques axées sur les politiques d'inclusion durable, l'ouverture sur le monde, le maintien du lien social et alimentaire, et le développement des compétences des publics y participant.



2359

personnes  
accompagnées  
au titre du RSA



7

micro-crédits  
conclus



490

familles aidées  
par l'épicerie sociale  
(327 en 2021)



### PERSPECTIVES 2023

- Redynamiser et étoffer le partenariat, la transversalité et la communication du CIAS
- Développer sur un plus large public les actions appels à projets
- Assurer un accueil de proximité sur le Territoire



3

quartiers prioritaires

4

communes concernées :  
Aire-sur-la-Lys, Arques,  
Longuenesse et  
Saint-Omer



6460

habitants  
concernés

source INSEE : recensement 2028



11

dossiers soutenus  
financièrement par la  
CAPSO pour un montant  
de 62 140 €

## LA POLITIQUE DE LA VILLE, LA SOLIDARITE AU COEUR DES PROJETS

La Politique de la Ville vise à :

- améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers,
- réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires.

Pilotée par l'Etat et la CAPSO, elle coordonne la mobilisation des partenaires à destination des quartiers au travers des contrats de ville. Ces contrats ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2023. L'année 2022 a notamment été consacrée à leur évaluation en vue de préparer la future contractualisation. La CAPSO pilote par ailleurs le Projet de Réussite Educative, pilier du volet éducation des contrats.

### Une politique territorialisée

Elle cible trois quartiers prioritaires, définis par le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 :

- Saint-Exupéry / Léon Blum (Arques, Longuenesse et Saint-Omer),
- Quai du Commerce / Saint-Sépulcre (Saint-Omer),
- Centre Historique (Aire-sur-la-Lys).

### Une politique partenariale

L'ensemble des acteurs engagés, collectivités territoriales, services de l'Etat, bailleurs, CAF ou Assurance Maladie, mobilisent leurs propres moyens d'intervention. Par ailleurs, des dispositifs spécifiques (appel à projets ; abattement de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements locatifs sociaux, projet de renouvellement urbain, projet de réussite éducative, cité de l'emploi...) permettent une action renforcée et plus adaptée aux besoins des quartiers.

## Trois piliers des contrats de ville

- Le développement économique et l'emploi,
- La cohésion sociale,
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain.

## Une année 2022 marquée par l'évaluation des contrats de ville (2015-2022)

Les partenaires du territoire, sous l'égide de la CAPSO et de l'Etat se sont fortement investis dans l'évaluation des contrats. Celle-ci s'est structurée autour de grands questionnements et a permis d'analyser à la fois la situation actuelle des quartiers mais aussi d'interroger les modes de gouvernance, de participation des habitants et de soutien des acteurs associatifs. Elle souligne des améliorations mais aussi des points d'ajustements notamment en matière d'articulation avec le droit commun. Ces travaux constituent une base solide pour identifier les nouveaux modes d'agir.

Au total ce sont 55 partenaires mobilisés et 120 contributions d'habitants collectées via les porteurs de paroles réalisés dans 8 lieux différents.

## Des financements mobilisés

L'appel à projets partenarial 2022 a financé 48 actions portées par 22 acteurs :

- 366 000 € (Etat),
  - 46 200€ (Région),
  - 62140€ de crédits spécifiques CAPSO et 86 149€ de crédits de droit commun.
- De plus, les quartiers prioritaires ont bénéficié d'une intervention renforcée durant la période estivale via « Nos Quartiers d'Été » du Conseil Régional et « Quartiers d'Été » de l'Etat.

## Le Projet de Réussite Educative (PRE)

Le Projet de Réussite Educative, géré par la CAPSO depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, compte trois agents, une coordinatrice et 2 référentes « Famille ». Elles proposent, avec l'adhésion de la famille et le soutien des partenaires, un accompagnement individualisé, adapté et gratuit aux jeunes présentant des signes de fragilité, afin d'apporter un mieux dans leur réussite. Le PRE peut également proposer des actions collectives (atelier « les rivalités frère/sœur », colonie de réussite éducative ...) et intervenir dans les établissements scolaires (ex : vivre avec les écrans, développer le vocabulaire autour du jeu...).

## Améliorer les conditions de vie : un enjeu pour les quartiers

L'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour les organismes de logements locatifs sociaux représente une enveloppe totale de 600 000€ et doit être utilisée pour le développement d'actions multiples : petits travaux, sécurisation des espaces, amélioration de la collecte des déchets, Insertion, action de lien social... Fin 2022, la CAPSO s'est réengagée aux côtés des communes et de 5 bailleurs dans la poursuite de cette mesure. 10 avenants aux conventions ont été signés.



## PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre le déploiement d'actions territorialisées en direction des habitants des quartiers prioritaires tout en cherchant à fédérer l'ensemble des acteurs des partenaires
- Préparer la nouvelle contractualisation Politique de la Ville qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 en s'appuyant sur les enseignements de l'évaluation des contrats de ville



Appel à projets partenarial 2022 :  
Financement de  
**48** actions portées par  
**22** acteurs



**118**  
enfants  
accompagnés  
dans le cadre du PRE



**16**  
enfants bénéficiaires  
de la colonie  
de réussite éducative.



## Présence de l'adulte

- Pour pouvoir explorer, imaginer, créer en toute sécurité physique et affective, l'enfant a besoin de sentir la présence de l'adulte. Afin de pouvoir solliciter son attention si besoin. C'est à l'adulte de se rendre disponible.
- Limiter les interventions de l'adulte dans l'exploration de l'enfant, pour qu'il puisse faire ses propres expériences sans être « parasite ».
- En cas de demande de l'enfant, ou d'observations questionnantes de l'adulte, celui-ci interviendra tout en accompagnant l'enfant, sans jamais faire à sa place. La verbalisation de ses actions et la mise en mots de ses émotions lui permettront de prendre conscience petit à petit de ses capacités, de ce qu'il est.
- Laisser l'enfant ne rien faire est également important.
- L'adulte doit rester vigilant à ses propres émotions, car cela peut venir parasiter le de l'enfant.



**417 enfants**  
ont été accueillis  
dans les crèches  
et micro-crèche



**500 parents**  
ont été reçus en  
permanence au RPE



**610 assistants**  
maternels ont eu  
recours au service  
du RPE



**522 séances**  
**collectives**  
ont permis à 504 enfants  
de développer leur  
socialisation

## LA PETITE ENFANCE AUX CÔTÉS DES FAMILLES

L'année 2022 a été consacrée à la continuité de mise en œuvre du projet Petite Enfance structuré autour de quatre axes de travail :

- la structuration du service communautaire pour faciliter le parcours des familles et répondre à leurs besoins,
- la qualité de service, et notamment la sécurité et l'éveil des enfants et l'implication des parents,
- l'évolution du maillage territorial de l'offre de service avec la complémentarité de l'offre d'accueil,
- le pilotage du projet par l'implication des équipes professionnelles et les bilans présentés aux financeurs.

### Le service petite enfance

La CAPSO assure le fonctionnement des structures suivantes :

- Les **crèches** d'Aire-sur-la-Lys, d'Arques, d'Eperlecques, de Longuenesse, de Saint-Martin-lez-Tatinghem, de Saint-Omer et la micro-crèche de Ecques.
- Les **Relais Petite Enfance (RPE)** d'Aire-sur-la-Lys, d'Arques, d'Eperlecques/Nordausques, de Fauquembergues, de Longuenesse, de Saint-Martin-lez-Tatinghem et de Saint-Omer.
- Le **Lieu d'Activité Enfant Parent** sur les sites de Arques, Fauquembergues/Enquin-les-Guinegatte, Blendecques, Eperlecques, Saint-Omer (2 sites).

**Le service Petite Enfance est composé de :**

- Un service central avec une responsable-coordinatrice, une adjointe administrative et financière, une référente accueil inclusif et parentalité et une référente territoriale. .
- 8 équipes de professionnelles avec 80 agents

La collectivité dispose au total de 155 places d'accueil collectif et accompagne 549 assistants maternels actifs sur tout le territoire.

## La structuration du service communautaire

Le RPE, avec ses 7 sites, est identifié comme premier service de proximité. L'équipe a poursuivi l'harmonisation des supports de communication (plaquettes d'information, réseaux sociaux). Côté établissements, une commission de suivi des inscriptions des familles a été mise en place. Enfin, poursuivant un enjeu d'accueil inclusif, un agent petite enfance accompagne les familles « fragilisées » et/ou ayant un enfant porteur de handicap, à la recherche d'un mode d'accueil. Il facilite le lien entre les crèches, le RPE, le LAEP et les familles.

## La qualité de service

En partenariat avec le service culture (BAPSO et CRD), tous les enfants bénéficient d'activités culturelles et pour les animations du RPE d'activités de baby-gym (AMGA).

La journée de cohésion et d'échanges de pratiques pour les professionnelles s'est déroulée le 30 septembre 2022 autour de l'éveil artistique de l'enfant. Elle a été l'occasion d'échanges et d'ateliers collaboratifs avec les collègues du CRD qui interviennent tout au long de l'année au sein des différentes structures petite enfance.

Et enfin, la grande majorité des agents a été formée au Bébé signes et des séances ont été proposées aux parents.

## Le maillage territorial

Le RPE a poursuivi son action de promotion du métier d'assistant(e) maternel(le), d'accompagnement à la formation et a organisé le 19 novembre 2022 la Journée Nationale des Assistants Maternels.

La micro-crèche de Ecques a adapté son offre aux besoins des familles (5 jours par semaine de 7h30 à 18h). Le LAEP s'est étendu avec succès sur 7 sites.

## Le pilotage du projet

Les directrices d'établissement et les animatrices RPE sont associées à la mise en œuvre du projet, avec des réunions mensuelles des groupes-métiers afin d'harmoniser les pratiques et de privilégier le travail collectif.

L'actualisation des données de l'Observatoire, véritable outil d'aide à la décision, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement a de nouveau permis la réalisation des 4 comités de pilotage locaux à l'échelle des territoires des RPE au cours de l'année.

## Une équipe solidaire

En 2022, le personnel s'est de nouveau mobilisé dans le cadre de l'action "Boîtes à bonheur" initiée par les restos du cœur. En relayant cet appel aux dons auprès de leur public, ce sont plus de 100 boîtes décorées de papier cadeau qui ont été récoltées et offertes aux enfants par les restos du cœur de Saint-Omer et Aire sur la Lys. Une action de soutien dans le cadre du conflit ukrainien a également été organisée.



**110 assistants maternels** ont participé aux différentes réunions proposées

**80 assistants maternels** ont participé à une **formation**



**169 ateliers** réalisés au LAEP (200 enfants / 168 familles)



**Accueil inclusif :**  
**86** demandes sur le volet « familles fragilisées »  
et **20** demandes pour le volet « handicap »



## PERSPECTIVES 2023

- Nouveau marché repas et collations avec des produits 100% bio
- Nouveau logiciel de gestion des structures commun à tout le service petite enfance
- Pérenniser les accueils du LAEP avec la formation de 10 nouveaux accueillants et une réflexion sur les locaux pour les communes de Fauquembergues et d'Enquin lez Guinegatte
- Identifier les référents santé et accueil inclusif dans chacun des établissements (décret d'août 2021)
- Optimiser puis stabiliser l'occupation des multi-accueils
- Actualiser les documents cadres
- Impulser une nouvelle dynamique d'équipe pour limiter l'épuisement professionnel
- Remettre en place les conseils de crèche

N°62  
GRETA  
GRAND LITTORAL

N°64  
LYCÉE VAUBAN

LYP50

RONNEL  
BERNARD CHOCHOY

N°70  
STARTEVO

VOIES DE FRANCE

UNIVERSITÉ DE LAOIS

BALTERNANCE

Startè

NOS FORMATI

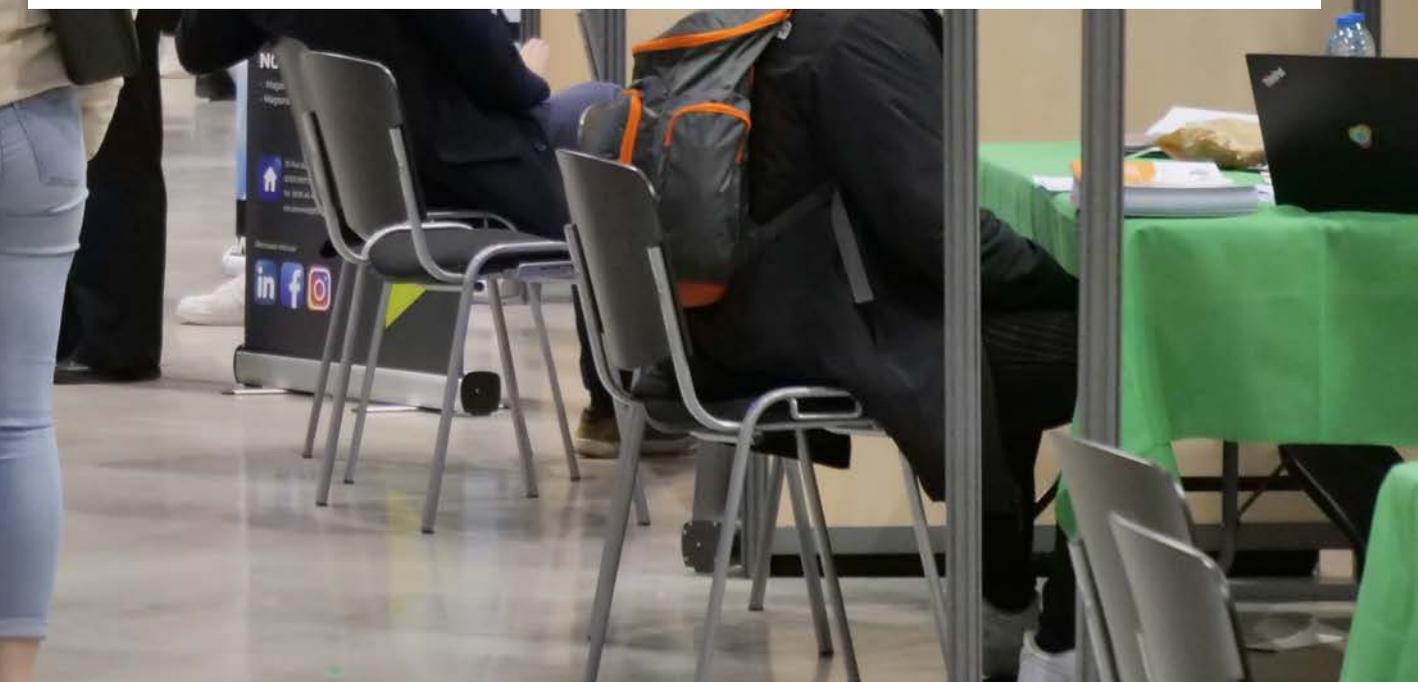
AL





# 05.

## LA CAPSO ENTREPRENANTE





## UNE ACTION ECONOMIQUE TOURNEE VERS L'EMPLOI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

### AIDES AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

#### Relance de l'activité

En 2022, la CAPSO a poursuivi son action de proximité auprès des entreprises, en partenariat avec la CCI et la CMA par l'action "CAP développement", continuité de CAP 2021.

Pour rappel, CAP 2021 avait été mis en place suite à la crise sanitaire et avait pour objectif de rencontrer les entreprises afin d'échanger sur leurs problématiques ou leurs projets et les accompagner vers les dispositifs adéquats. Cette poursuite d'action évolue en termes de finalité et d'objectifs :

- Prospection de 150 nouvelles entreprises,
- Poursuite du suivi des plans d'action CAP 2021,
- Identification de 50 entreprises à potentiel avec un suivi renforcé et nouvelles rencontres systématiques de ces entreprises pour favoriser la réussite de leur projet.

A fin 2022, 123 nouvelles entreprises ont été rencontrées.

En parallèle, des actions d'accompagnements techniques en développement durable, développement commercial, on peut noter :

- 40 projets de recrutements identifiés dont 24 à court terme et 6 projets réalisés,
- 76 projets d'investissements pour 51 entreprises, pour un montant minimum de près de 6 M€, dont 3 M€ d'investissement à court terme et 10 % d'aide mobilisée.

Le taux global de réalisation des actions d'accompagnement s'élève à 39% et monte à 41% pour les entreprises à potentiel.

#### Appui au développement de l'activité

Lors du conseil communautaire du 10 mars 2022, les élus communautaires ont validé l'évolution des critères d'aides aux entreprises du territoire. Parallèlement,



**684 672 €**

d'aides apportées  
aux entreprises  
ayant des projets  
d'investissement et de  
développement

l'aide à la création d'entreprises, mise en œuvre en octobre 2020 et qui a accompagné une vingtaine de dossiers en 2021, a été maintenue.

L'enveloppe annuelle est restée la même, mais l'accent a été mis sur le nombre d'emplois créés.

La CAPSO a également soutenu des entreprises ayant des projets d'investissement et de développement pour un montant de 684 672 €. Ce sont 12 projets représentant un montant d'investissement de près de 17 M€ et la création de 68 emplois.

## CRÉATION D'ENTREPRISES

### • 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS « MISSION ENTREPRENDRE »

38 candidatures déposées / 16 présélectionnées

8 candidats ont été sélectionnés par un jury composé de chefs d'entreprise, d'élus, de partenaires économiques... et ont reçu une dotation globale de 21 500 €.

### • 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION "LES JO DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE"

Ils ont eu lieu le 17 octobre 2022 à Scénéo et ont pour objectifs :

- encourager la création d'entreprises sur le territoire de la CAPSO,
- faire connaître et valoriser l'action des acteurs du territoire,
- montrer la nécessité de se faire accompagner dans l'étude de son projet.

### • AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

9 dossiers accompagnés pour un montant total de 19 100 €

### • LE BUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Du 6 au 16 septembre 2022, le bus de la création a sillonné le territoire de la CAPSO : 13 communes, 17 arrêts, 44 personnes sont montées à bord du Bus de la Création d'Entreprise.

### • LA PEPSO : PÉPINIERE ET HÔTELS D'ENTREPRISES

Campagne-lez-Wardrecques, Fauquembergues et Saint-Augustin

24 entreprises au global qui représentent plus d'une centaine d'emplois. Taux d'occupation : 100% pour Campagne-lez-Wardrecques, Escardalles et 50% pour Fauquembergues.

Gestion confiée à Interfaces.



## PERSPECTIVES 2023

- Les JO de la création d'entreprise
- Reconstitution de l'aide à la création d'entreprise
- Reconstitution de l'aide à l'hébergement touristique
- Mise en place avec les acteurs de la création d'entreprise d'un calendrier partagé des événements individuels ou collectifs
- Mise en oeuvre d'Entreprenez.paysdesaintomer.com en tant que nouvel outil pour les créateurs et repreneurs et tous les dirigeants



**2481**  
entretiens  
sur place



**1 000**  
offres d'emplois  
sur place  
et en ligne



**4,6 / 5**  
note de satisfaction  
des visiteurs

Plateforme territoriale  
Proch'emploi



**247**  
demandeurs d'emplois  
mis à l'emploi  
93 CDI,  
135 CDD>6mois,  
19 alternance



**322**  
offres détectées  
154 CDI, 137 CDD, 31  
alternance



Le taux de satisfaction  
de nos offres :  
**76.7%**

## L'EMPLOI

### Le salon du travail

Lors de l'édition 2022, 2481 personnes ont été reçues sur les stands (+35% par rapport à 2021). 1074 personnes ont été jugées à recontacter pour approfondir l'échange selon les exposants. La note globale du salon est de 4.6/5. La part des visiteurs résidant un quartier prioritaire de la ville a été de 18%.



### Proch'emploi

La Plateforme territoriale « Proch'emploi » du Pays de Saint-Omer a pour objectif d'accompagner les entreprises et de répondre à leurs besoins en termes de recrutement et de formation. Localement, elle s'appuie sur un réseau de 97 chefs d'entreprises appelés « chefs de file ».

La plateforme organise et pilote des réunions « circuit-court » (des rencontres de jeunes issus de la MIPE, créée officiellement en Décembre 2022, ou du Pôle Emploi et des entreprises) et des réunions « Trouve Ton Taf » (des entreprises qui viennent à la rencontre de jeunes issus de QPV au sein même de leur Maison de Quartier). En 2022, 6 réunions circuits courts ont été réalisées, 60 jeunes présents, 20 entretiens au sein des entreprises récoltés, 14 solutions trouvées dont 11 embauches et 3 reprises de formation. 37% des offres sont issues de nouvelles entreprises cette année grâce aux bouches à oreilles. 91,30% des offres n'étaient pas connues par nos partenaires (marché caché). 36% de nos offres sont issues d'un chef de file.

### ➔ PERSPECTIVES 2023

- Renouvellement du salon du travail le 23 mars 2023 avec la mise en place d'ateliers plus poussés en matière d'aide à la recherche d'emploi et un espace dédié à la réalité virtuelle avec la présence de France Immersive
- Programmation des réunions circuits courts et Trouve Ton Taf sur le premier et le second semestre 2023
- Création d'une nouvelle structure en faveur de l'emploi

## L'OFFRE FONCIÈRE DU TERRITOIRE

La très grande majorité des 24 zones ou parcs d'activités que comprend la CAPSO sont aujourd'hui complets. Une étude, démarrée en septembre 2021, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et Développement du Pays de Saint-Omer, a pour finalité de réaliser un schéma intercommunal d'aménagement économique afin de permettre de proposer et construire une stratégie foncière économique intercommunale pour les prochaines années et retrouver une offre foncière à vocation économique pour accueillir les entreprises.

En effet, les nombreuses sollicitations foncières d'entreprises désirant s'implanter sur le territoire ou d'entreprises existantes souhaitant investir dans le cadre de leur développement ont conduit à la réflexion sur la création de nouvelles zones d'activités et l'extension des zones existantes tout en respectant les nouvelles directives liées au ZAN.

En 2022, ce sont 12 entreprises qui ont fait part de leur intérêt pour l'acquisition d'une parcelle en vue de leur future extension ou implantation :

- Sur la Porte Multimodale de l'AA (Arques/Campagne-Lez-Wardrecques) : H&H MEUBLES, DUHAMEL, ECQ DEMOUSSAGE (îlot nord)
- Sur la Zac du Long Jardin (Saint-Martin-Lez-Tatinghem) : CROC LA VIE
- Sur le Pré Maréchal (Fauquembergues) : AMBOIS
- Sur la ZA du Muguet (Eperlecques) : DUTRIE
- Sur la Porte de la Morinie : (Saint-Augustin / Ecques) : DV GROUP, CHIMEREC
- Sur le Parc Saint-Martin (Aire-sur-la-Lys) : BIG MAT
- Sur la zone du Grand Chemin (future zone Wizernes) : CHAUSSON





## UNE VOLONTE DE PRESERVATION DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE / CENTRE-BOURG

### La place de marché locale

Achetezinpaysdesaintomer.com a été lancé le 28 janvier 2019 permettant aux commerçants du territoire (CAPSO et CCPL) d'améliorer leur visibilité numérique et développer leur activité.

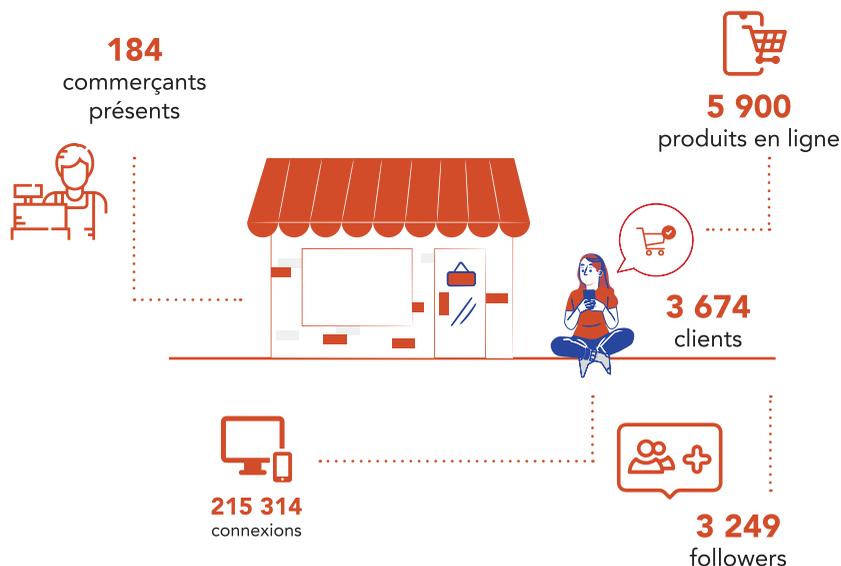
Parallèlement, le chèque Happy KdO a été créé. Il existe en version « classique », accessible toute l'année aux entreprises, comités d'entreprises, associations et collectivités et est décliné dans sa version « bonifiée » à l'occasion de l'opération Happy KdO +20%, à l'occasion des fêtes de fin d'année et à destination des usagers. En 2022, une application mobile a complété le dispositif.

**68 615 €**  
de chèques cadeaux  
vendus

**360 000€**  
de C.A. générés par  
les chèques Happy KdO  
+20%

**105 900 €**  
de chèques cadeaux  
diffusés dans le cadre  
de l'aide à l'achat vélo

Soit un total de près de  
**534 515 €**  
de chiffre d'affaires  
injecté dans l'économie



## La pépinière commerciale

La pépinière facilite la création et l'implantation des commerces en centre-ville, en centre-bourg et sur le secteur rural. Le local est loué par la CAPSO et sous-loué aux porteurs de projets pendant trois ans grâce à un loyer modéré.



**4**

nouvelles entrées  
soit un total de prise en charge  
des loyers de **33 204 €**  
sur 3 ans



### BLENEDECQUES

Kréatilde  
Bar à couture  
11 700€/3 ans

### FAUQUEMBERGUES

Atelier Sauvage  
Ebénisterie - Marqueterie  
7 200€/3 ans

### AIRE-SUR-LA-LYS

Studio Photo  
Contrechamps  
16 200€/3 ans

### CAMPAGNE-LES-

WARDRECQUES  
Halt'O Poil  
Toilettage canin  
8 640€/3 ans

### THEROUANNE

Nady Flor  
11 164€/3 ans

## Le soutien à l'accessibilité et à l'attractivité des commerces

L'aspect extérieur (enseignes et vitrines) d'un commerce est un élément majeur dans la valorisation de l'activité économique d'une commune.

Les commerçants peuvent ainsi bénéficier d'une aide directe se déroulant en 3 phases : le diagnostic, les travaux et la labellisation « Qualité Commerce » ou « Qualité Tourisme ».

**20** dossiers ont ainsi été instruits en 2022 et représentent une aide financière de **52 258 €**

En 2022, des remises Qualité Commerce ont été organisées chez les commerçants d'Aire-sur-la-Lys, Arques, Bomy, Eperlecques, Fauquembergues (photo ci-contre), Longuenesse et Saint-Omer.



## Le soutien aux initiatives d'animations commerciales dans le cadre d'événements ou de manifestations à rayonnement intercommunal

**94 000 €** dédiés aux animations commerciales (Aire Rétro et festivités de Noël à Aire-sur-la-Lys, Arques, Fauquembergues et Saint-Omer)



### PERSPECTIVES 2023

- Poursuite du dispositif « pépinière commerciale »
- Poursuite du dispositif « aide à la rénovation des vitrines »
- Affirmation de la marque des commerçants et artisans Achetez en Pays de Saint-Omer
- Soutien aux animations commerciales d'envergure
- Evaluation du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

## L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, VERS UN VERITABLE CAMPUS UNIVERSITAIRE DU PAYS DE SAINT-OMER

L'année 2022 a permis de relancer et amplifier les opérations notamment de la vie étudiante et de la sensibilisation des jeunes aux différentes formations présentes sur le territoire.

### EXPLOR'ULCO, LE 2 SEPTEMBRE 2022

Profitant de l'accueil des primo-étudiants de l'ULCO initié par l'Université du Littoral Côte d'Opale, la CAPSO a été invitée à présenter les services proposés aux nouveaux étudiants : transport, logement, attrait touristique, commodité étaient présentés sous forme de stands.



### JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ETUDIANTS, LE 28 SEPTEMBRE 2022

La CAPSO a réservé un accueil personnalisé avec l'aide de ses partenaires pour démontrer que le territoire est accueillant et dispose de nombreuses facilités pour les étudiants.



Enfin, pour marquer la rentrée scolaire, le Président de la CAPSO a rencontré l'ensemble des forces vives de la formation le 19 septembre 2022. Ce temps d'échanges et de convivialité a permis de faire un point sur l'actualité de chaque établissement.

Dans un autre registre, la CAPSO a coordonné le programme d'animation pour la Fête de la science qui portait sur le thème du « Changement climatique : atténuation et adaptation » regroupant pas moins de 30 événements sur la période du 1<sup>er</sup> octobre au 28 octobre. Toujours dans la sensibilisation des publics, deux opérations en faveur des métiers du bois ont été organisées en 2022 en partenariat avec le pôle régional « FIBOIS » Hauts-de-France avec deux cibles : les jeunes scolaires (3 sessions, 57 participants) et les personnes « hors parcours scolaire » et « demandeurs d'emploi » (5 sessions, 49 participants).



### PERSPECTIVES 2023

- **Procédure expérimentale portée par la MIPE** facilitant l'organisation des stages « découvertes » de 3<sup>e</sup> en partenariat avec le Collège de la Morinie.
- **Relancer l'action « Entreprendre et Travailler »** permettant la découverte des filières d'activités pour les 2<sup>ndes</sup>.
- **Développer le dispositif « Cité des métiers »** pour faciliter l'accès aux informations d'orientation sous l'égide de la Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (MIPE).
- **Établir une nouvelle contractualisation** avec le Conseil régional dans le cadre du SRESRI 2022-2028.

## LE TOURISME

### Aide à l'hébergement touristique marchand

Depuis juin 2022, la CAPSO soutient les projets d'hébergements touristiques marchands tels que les chambres d'hôtes, les meublés de tourisme, les hébergements insolites et de groupe offrant des services améliorés. L'accompagnement s'adresse aux professionnels qui créent ou modernisent leur équipement. 5 créations, 1 modernisation, réparties dans 6 meublés de tourisme ont ainsi été accompagnés et participent à la qualification de l'offre touristique du Pays de Saint-Omer.

### Hébergement de groupes de Salperwick

Le 20 décembre 2022, l'étude de faisabilité technique préfigurant la création d'un équipement touristique, confiée à la SCET a été lancée. La mission nous permettra, en partenariat avec la Banque des Territoires et le Conseil Régional des Hauts-de-France, de définir les potentialités de reconversion du site dans le cadre d'un projet d'hébergement prenant la forme de cottages permettant d'atteindre une capacité de 200 lits, intégrant une thématique du bien manger à travers un espace original « restaurant/événementiel » et de valider une organisation du site et ses accès par rapport aux publics accueillis.

### Le port fluvial d'Aire-sur-la-Lys

L'année 2022 a été celle de la concrétisation du port de plaisance d'Aire-sur-la-Lys situé sur le bassin des 4 faces. Un chantier de près de 6 millions d'euros qui ouvre la voie à une stratégie de tourisme fluvial sur les canaux de la Lys et de l'Aa complétant celle du marais audomarois. C'est la SPL Tourisme en Pays de Saint-Omer qui a été choisie par la CAPSO pour la gestion de l'équipement.



### PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre l'aide aux projets d'hébergements touristiques marchands
- Ouverture du port fluvial d'Aire-sur-la-Lys



**24 750€**

de dotation pour l'hébergement touristique marchand

### FRÉQUENTATION



Des chiffres de fréquentation qui rejoignent ceux de l'avant-covid.

**+ 21%**

de visiteurs à la Maison du Marais

### CLIENTÈLE



Prédominance de la clientèle française

Présence de la clientèle belge, néerlandaise et britannique

Succès des visites merveilleuses qui créent véritablement une saison touristique en hiver d'octobre à mars

Grand succès de l'ouverture de Dennlys Parc à la Toussaint avec

**30 000** visiteurs



**3 965**

usagers actifs  
à la BAPSO  
(4 090 en 2021)



**17 152**

adhérents au réseau  
des bibliothèques  
de  
la CAPSO  
(14 794 en 2021)



**4 067**

nouvelles adhésions



**3 121**

abonnés Facebook



**3 413**

usagers actifs sur  
la Médiathèque  
numérique du  
Pas-de-Calais soit  
le 1<sup>er</sup> réseau utilisateur  
de la plateforme au  
niveau départemental

## UN TERRITOIRE DE CULTURE CREATIF ET EXEMPLAIRE

Une politique culturelle favorisant le rayonnement et l'attractivité du territoire avec une attention particulière sur le maillage territorial.

### DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS QUI PARTICIPENT À L'ATTRACTIVITÉ ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

#### La Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

##### Un retour à des conditions d'exercice normales

Durant cette année 2022, 60 698 entrées physiques ont été comptabilisées (contre 30 650 en 2021, soit 100% d'augmentation expliquée par le contexte sanitaire). Parmi ces usagers actifs, 90 % sont des habitants de la CAPSO (40 % de jeunes de 0 à 24 ans, et 60 % d'adultes de 25 à 95 ans). Quant aux services de conservation (fonds ancien et d'Etat, archives anciennes et fonds local, archives contemporaines), ils ont accueilli 155 chercheurs et lecteurs différents qui ont consulté plus de 12 000 documents et boîtes d'archives contemporaines (contre 6 218 en 2021).

##### La BAPSO patrimoniale : un lieu de conservation de la mémoire du territoire à travers les archives et le patrimoine écrit

L'année a été marquée par le rattachement des archives contemporaines à la BAPSO. Cette évolution a permis d'acter la volonté de la CAPSO de confier à la BAPSO le rôle de conservation de la mémoire à la fois historique et administrative du territoire. L'année a vu des avancées significatives concernant le projet de construction d'une réserve mutualisée à Arques. Ce bâtiment, au terme de sa construction prévue à l'horizon 2024, abritera les archives contemporaines, des archives anciennes ainsi que des collections de la bibliothèque patrimoniale.

Outre les missions traditionnelles de classement des fonds et collections, deux temps forts ont mis en valeur le patrimoine écrit et graphique conservé dans l'établissement. Ainsi, l'exposition Bestiaire a accueilli 2 918 personnes entre juin et septembre (dont 1 013 en groupe) et la semaine internationale des archives a attiré une quarantaine de personnes pour sa première édition.

### Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

Le Conservatoire se déploie autour de quatre départements : musique, danse, théâtre et arts visuels. L'ensemble de l'équipe intervient sur les 17 sites (7 sites musique, 4 sites danse, 2 sites théâtre et 4 sites écoles d'art).

Le CRD totalise en 2022, 2 227 élèves, dont plus de 80 % issus de communes de l'agglomération. Le volume horaire d'enseignement est de 1 606 heures/semaine (1 247 heures pour la musique, 46 heures pour le théâtre, 203 heures pour les arts plastiques, 161 heures pour la danse).

L'action culturelle du Conservatoire permet une diffusion intense des projets menés par les professeurs et les élèves tout au long de l'année sur une grande partie du territoire de la CAPSO. Les spectacles, expositions et concerts présentent des projets de classe en musique, danse, théâtre ou arts visuels préparés au long de l'année. Le CRD souhaite également mettre en valeur le talent de ses enseignants à travers une saison de concerts de musique de chambre et petites formes appelés « Carte Blanche ».



**195 965**  
prêts et  
prolongations  
pour la BAPSO  
et  
**531 169**  
sur le réseau



**17** sites du CRD



**2 227**  
élèves  
(2436 en 2022)



**111**  
assistants et professeurs  
d'enseignement  
artistique et intervenants  
et  
**20** personnes  
affectées dans des  
fonctions  
administratives et  
techniques



**224**  
auditions, expositions,  
concerts, masterclass,  
ateliers programmés  
dans 12 communes  
du territoire



**7 337**  
documents enregistrés  
(partitions et ouvrages)  
**373** documents empruntés



**177**  
manifestations  
(52 en 2021) et  
**17 124**  
entrées



**8 562**  
entrées cinéma  
**58**  
films projetés à  
l'Area  
(dont 21 scolaires)

**4**  
séances de cinéma  
en plein air ayant  
accueilli 850  
spectateurs



**18**  
spectacles  
pour 33  
représentations  
ayant accueilli  
3 959 spectateurs



**7 174**  
élèves du 1<sup>er</sup> degré ayant  
bénéficié d'au moins un  
projet culturel des opérateurs  
de la CAPSO et de leurs  
partenaires



**578**  
projets réalisés dans le  
cadre de l'appel à projet en  
direction des établissements  
du premier degré

### L'espace culturel AREA à Aire-sur-la-Lys

L'area est un centre culturel de proximité qui déploie une programmation cinématographique et de spectacle vivant diversifiée pour tous les publics.

La saison 2021/2022 a pu se tenir de façon quasi normale après deux années de perturbations liées au COVID. De fin août 2021 à fin juillet 2022, l'Area a accueilli ou participé à 177 manifestations et comptabilise 17 124 entrées (contre 3 877 en 2020/2021, 16 169 en 2019/2020, et 22 970 en 2018/2019).

D'août 2021 à juin 2022, l'Office Culturel d'Aire-sur-la-Lys a proposé une programmation éclectique de 18 spectacles qui ont accueilli 3 959 spectateurs dont 2 504 individuels et 1 455 scolaires, portant la fréquentation à un niveau proche de celui d'avant COVID (591 en 2020/2021, 4 425 en 2019/2020, 6 337 en 2018/2019, 4 876 en 2017-2018, 4 757 en 2016/2017).

Pour le cinéma, 8 562 entrées sur 108 séances ont été comptabilisées (contre 849 en 2020/2021, 6 314 en 2019/2020, et 8 160 en 2018/2019). De plus, quatre séances de cinéma de plein air ont été organisées avec succès durant l'été 2022 à Mametz, Febvin-Palfart, Nordausques et Campagne-lez-Wardrecques.

### L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : FER DE LANCE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE L'AGGLOMÉRATION

Depuis 2018, la CAPSO s'est engagée à mettre les arts et la culture au cœur de la vie des enfants et des jeunes de l'agglomération, à travers différents dispositifs. Les activités proposées permettent de sensibiliser les élèves du territoire par le biais de rencontres avec des artistes (Contrat Local d'Éducation Artistique), de temps de pratique artistique autour des arts visuels, de la musique et de la danse (CRD), de spectacles (Barcarolle, Area...), de projections (Cinéma Area), d'actions autour du livre et de la lecture (BAPSO) et de projets autour du patrimoine, de la mémoire et de l'histoire (La Coupole, le Pays d'art et d'histoire et la BAPSO).

Au cours de l'année scolaire 2021/2022, 348 classes de l'enseignement du premier degré sur 534 ont bénéficié d'au moins une action d'éducation artistique et culturelle. Cela représente près de 7 200 élèves, soit environ 64 % des élèves scolarisés sur le territoire.

#### Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEA)

En 2022, cinq artistes et compagnies ont participé à la septième édition du Contrat Local d'Éducation Artistique de la CAPSO (Armelle Antier, architecte d'intérieur-dessinatrice ; Aurélia Frey et Emmanuel Faivre, photographie et création sonore ; Kevin Moliner, plasticien-tailleur de pierre ; le collectif Pieds Au Mur, scénographes ; Jean-François Cavro, artiste du son).

Pour cette saison des Rencontres Artistiques, les résidences se sont tenues autour de la thématique « Histoire et territoire ». Les artistes ont collaboré avec 16 communes, dont 9 en territoire rural et 7 en territoire urbain. Le CLEA a rencontré un franc succès puisque les artistes ont reçu 95 propositions venant de 51 structures différentes (sociales, éducatives, culturelles, médicales, etc.). Ainsi, au cours des quatre mois de résidence, 77 gestes artistiques individuels ou collectifs ont été réalisés par des habitants, en réponses aux propositions des artistes.

#### Le CRD au service de l'éducation artistique et culturelle

Outre la mission d'enseignement spécialisé, le Conservatoire assure le développement des pratiques artistiques auprès de tous les publics. Des actions dans tous les temps de l'enfant sont ainsi menées chaque année. En milieu scolaire, 55 heures par semaine sont consacrées aux projets musique, danse, arts visuels et 32 communes sont concernées.





139 classes ont bénéficié d'un projet en musique, arts plastiques ou danse pour un total de de 2 846 élèves du premier degré. De plus, les dispositifs spécifiques comme les orchestres à l'école ont permis d'approfondir la pratique collective dans 8 projets Orchestres à l'école au collège. 126 élèves du primaire et 109 collégiens bénéficient de ce dispositif.

Le CRD participe également à l'éveil artistique des plus petits. En 2022, 7 intervenants ont mené 33 projets au sein des 7 multi-accueil et des 7 relais petite enfance (RPE) du territoire. Enfin, au sein du Conservatoire, les actions éducatives ont touché environ 250 élèves au titre du dispositif « Ecole du spectateur » ou l'art de préparer le public de demain. Elles représentent plus de 8 200 heures, soit plus de 200 projets qui touchent près de 4 100 personnes.

### La BAPSO : un lieu socio-culturel dynamique

En 2022, la BAPSO a lancé sa première saison estivale, baptisée « Lire en tongs » avec pour objectif de répondre aux besoins des Audomarois qui ne partent pas l'été, mais aussi des publics touristiques nombreux dans la région à cette période.

Sur l'année scolaire 2021-2022 la bibliothèque a poursuivi son travail auprès des scolaires au sein du dispositif PEAC, dont la maquette a été repensée depuis l'année scolaire précédente pour mieux toucher les publics, en accueillant 587 élèves et 75 enseignants de CE1 et CM2 issus des écoles de l'agglomération, auxquels se sont ajoutées des visites d'autres classes de primaires, des collégiens et des lycéens.

## L'ACTION CULTURELLE DE PROXIMITÉ : UNE PRIORITÉ

### Le maillage territorial

Le renforcement de l'action culturelle en milieu rural répond aux enjeux du projet de territoire. La coordination territoriale a pour enjeux d'harmoniser les programmations, de renforcer la coopération entre acteurs et de veiller à une bonne répartition des actions sur le territoire. Pour aller plus loin encore, une nouvelle démarche a été initiée en 2021 afin d'associer les communes de l'agglomération. Des rencontres, nommées « Rendez-vous de la culture », ont réuni les acteurs culturels et les référents culture des différentes communes. Elles permettent de montrer la richesse de l'offre culturelle du territoire ainsi que les nombreux projets menés « hors les murs », suscitant ainsi une meilleure corrélation entre les offres et les besoins des communes. En 2022, un travail approfondi avec les acteurs culturels a permis de redéfinir le format de ces rendez-vous qui seront désormais territorialisés et organisés deux fois par an. Par ailleurs, un tissu associatif dense et qualitatif enrichit l'offre culturelle du territoire et favorise également la programmation d'actions en milieu rural. Dans ce cadre, l'agglomération a accompagné 10 associations pour un montant total de 146 850 € au titre du fonctionnement général ou dans le cadre d'actions spécifiques sous la forme de subventions exceptionnelles.



**306**

rencontres sur tout le territoire dans le cadre du CLEA



**1 272**

personnes touchées par des actions d'éducation artistique et culturelle à la BAPSO



**3 158**

élèves ayant bénéficié de 142 projets du Conservatoire, pour un volume d'enseignement de 5 112 heures

**4 100**

personnes touchées par les actions éducatives du CRD

LES ACTIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPSO entre Septembre 2021 et Août 2022 (hors écoles)

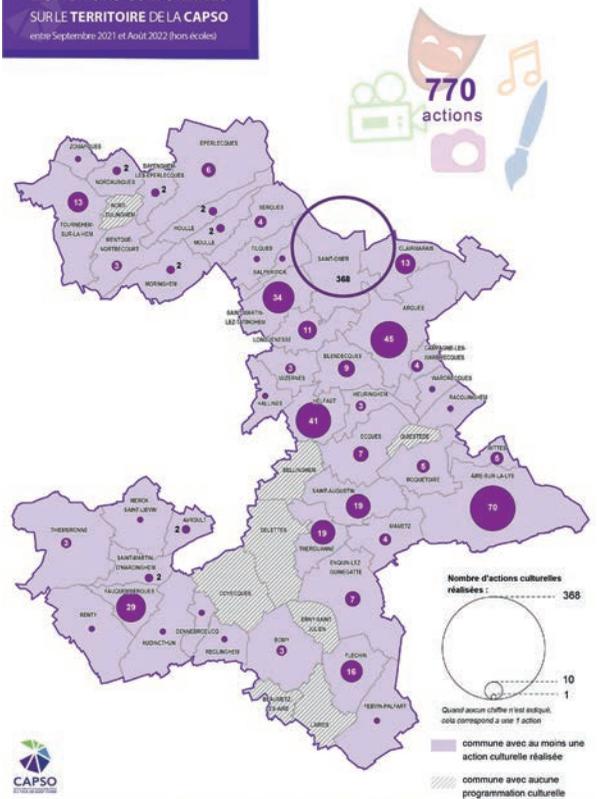


Illustration : DR CAPSO - Septembre 2022 Sources : CAPSO Pôle Culture / JEAN-MICHEL ESPRIN / ICM Nantes

**402**

actions dans

44 communes du territoire  
(hors Saint-Omer)

**16**

communes concernées par  
un projet  
hors les murs

**10**

associations

soutenues pour un budget  
de 146 850 €



**82**

actions culturelles  
programmées dans les  
bibliothèques du réseau  
(37 en 2021)

### La BAPSO tête de pont d'un réseau de 30 bibliothèques

La préparation du Contrat Territoire Lecture (CTL) a de nouveau rythmé l'année. Les éléments ont donné lieu au projet de CTL voté à l'unanimité le 15 décembre par les élus communautaires. L'année 2022 a vu l'inauguration de deux médiathèques entièrement repensées à Serques et à Heuringhem ainsi que la première année de fonctionnement de la médiathèque d'Arques au sein du réseau, permettant aux Arquois de bénéficier de la gratuité et de l'accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau. Le fonds de concours pour l'aide à l'acquisition des communes membres du réseau représente quant à lui un montant de 53 744 €.

### Le CRD comme outil de démocratisation culturelle

Dans le cadre de l'ouverture du conservatoire à tous les publics et afin d'accompagner les personnes en difficulté et notamment en situation de handicap, le CRD propose des interventions au sein des structures médico-sociales. Ainsi, des actions ont lieu sur tout le territoire auprès de structures telles que le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer, les Maisons d'Accueil Spécialisé, l'APEI mais également avec les centres sociaux et culturels. Ces différentes interventions représentent 712 heures et 10 projets garantissant un accès à la culture pour tous.

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Mener une politique culturelle plus rayonnante, accessible à tous les publics et tous les territoires de la CAPSO :
  - o poursuite de la démarche de la gouvernance culturelle en lien étroit avec les élus du territoire : organisation des seconds rendez-vous de la culture,
  - o redéfinition des critères d'intervention auprès des associations en faveur d'une politique de maillage territorial,
  - o passage de la saison culturelle de l'Area en régie communautaire,
  - o dans le cadre du CTL 2023/25, mise en place d'une navette hebdomadaire permettant la circulation des documents dans les bibliothèques du réseau,
  - o candidature au label 100% EAC,
  - o signature d'une convention CLEA 2<sup>e</sup> génération intégrant une résidence mission d'éducation aux médias.
- Conforter l'attractivité des équipements structurants de la CAPSO et leur rayonnement sur le territoire et au-delà :
  - o poursuite de l'écriture du PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social) de la BAPSO,
  - o lancement de la phase opérationnelle de la construction d'une réserve mutualisée pour les services de conservation,
  - o lancement du recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la BAPSO conformément aux axes du CTL,
  - o poursuite de la rédaction du projet d'établissement du CRD,
  - o mise en œuvre du projet CRD 2030 autour du programme fonctionnel de l'auditorium Saint-Jean.





## DES PRATIQUES SPORTIVES POUR TOUS

La CAPSO exerce la compétence création, gestion et entretien des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire. A ce titre, elle assure en gestion directe le suivi de 10 équipements sportifs communautaires et 2 en gestion déléguée.

La politique sportive se décline en 4 axes :

- le soutien aux clubs structurants et résidents destiné aux clubs qui sont au plus haut niveau sportif avec un projet sportif rayonnant à l'échelle communautaire,
- le soutien pour l'organisation des manifestations sportives,
- l'aide en fonctionnement des pools sportifs,
- l'apprentissage de la natation scolaire.

La piscine d'Arques, équipement communautaire en régie directe, propose au public des activités d'aquagym, aquabike, des leçons de natation et des séances d'école de natation. En outre, la piscine accueille également 23 écoles dans le cadre de l'apprentissage de la natation scolaire et 4 associations sportives gratuitement.

La CAPSO organise également des randonnées hebdomadaires, de 6, 8 ou 12 kms afin de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel, architectural. Par ailleurs la CAPSO dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024, la CAPSO obtenu le label « terre de jeux 2024 ». Notre collectivité, en lien avec le mouvement sportif et l'éducation nationale a organisé un bon nombre d'actions à destination des scolaires du primaire à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique

Les manifestations sportives soutenues par la CAPSO en 2022 :

- Soutien pour le championnat de France de tir,
- Soutien au championnat de France de Semi-Marathon,
- Accueil d'une étape des 4 jours de Dunkerque,
- Mise en œuvre des actions dans le cadre du « label terre de jeux 2024 » : semaine olympique et paralympique,
- Co-organisation des championnats du monde de kayak polo, qui a regroupé près de 600 athlètes et 30 000 spectateurs sur la semaine,
- Organisation de la fête du sport.



**484 500€**

d'aides aux associations sportives dont 160 000€ pour les manifestations et événements sportifs.



**30**

randonnées organisées rassemblant 588 personnes



**33 460**

personnes dont 28 020 scolaires ont fréquenté la piscine communautaire à Arques



### PERSPECTIVES 2023

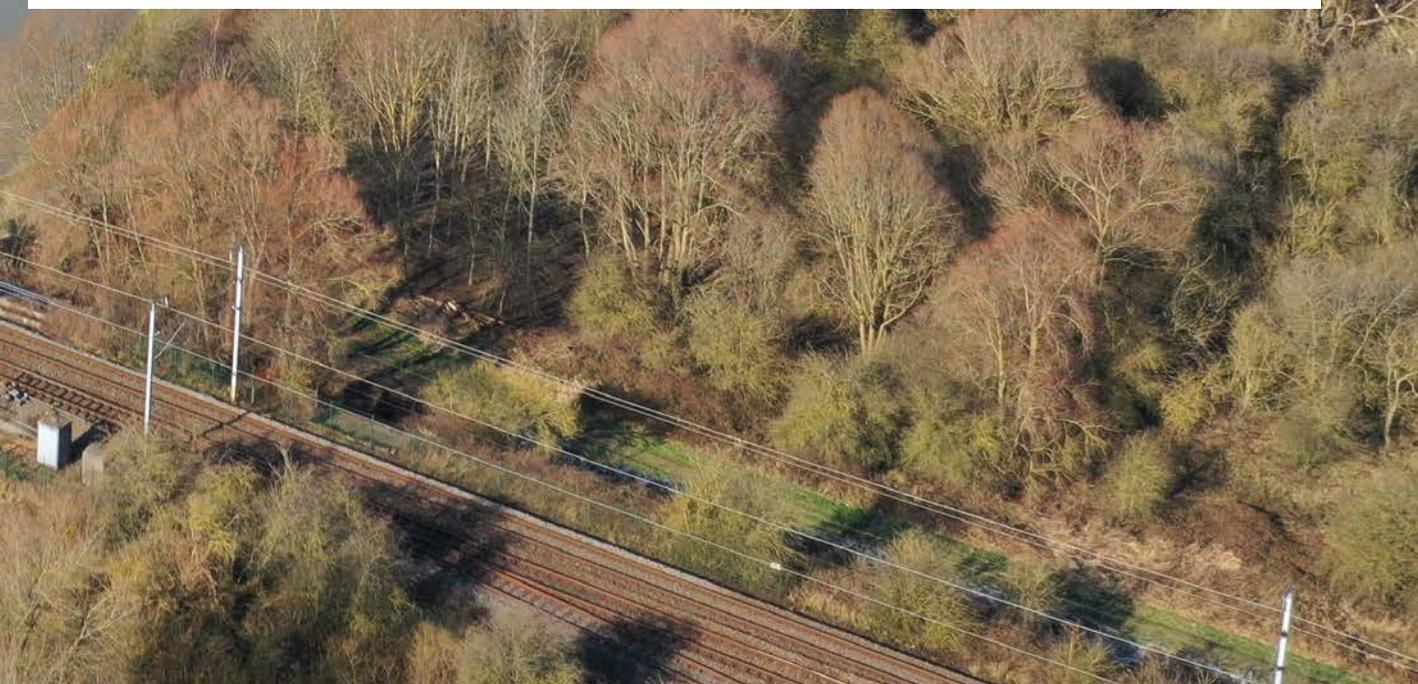
- Mise en place du Savoir Rouler à Vélo à destination des scolaires du primaire
- Soutien au Championnat d'Europe par équipes mixtes de badminton
- Soutien au Trophée de France des Jeunes Cyclistes
- Organisation de la fête du Sport
- Mise en place d'actions inclusives dans le cadre de la Semaine Olympique et paralympique en partenariat avec les associations sportives, l'éducation nationale et IME
- Soutien au championnat de France de 5 kms
- Refonte des critères d'intervention de la CAPSO en matière d'accompagnement des associations sportives





**06.**

**LA CAPSO ENGAGÉE  
DANS LES TRANSITIONS**





## UNE AGGLOMERATION INNOVANTE ET DIGITALE

### La transition digitale se poursuit



Déploiement d'une **solution unique de gestion de la petite enfance** permettant à terme le paiement en ligne par les familles

Dans le but de poursuivre les travaux initiés en 2021 et menés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie numérique 2022-2026, la direction mutualisée du numérique a su s'adapter afin de répondre efficacement aux nouveaux enjeux. Une restructuration de l'organigramme a permis de créer une cellule « Etude et logiciels » visant l'optimisation de l'accompagnement dans la transformation digitale de la collectivité. Un profil « change manager » a aussi été intégré afin de maximiser l'adoption des nouveaux outils tels que Office365, fer de lance de la dématérialisation, de la collaboration et du travail en distanciel, mais aussi pour l'ensemble des solutions numériques qui seront déployées en 2023 tels que les outils de dématérialisation des flux de courrier ou de gestion de la relation usagers.

De nouvelles réflexions sont également en cours concernant la plateforme de territoire, qui se veut une réelle porte d'entrée vers les services digitaux de la collectivité. Ainsi, le paiement en ligne se déploie sur divers services tels que le conservatoire ou la régie eau.

Cette nouvelle équipe a permis un passage réussi à la nouvelle nomenclature M57, aussi bien pour les besoins de la CAPSO que pour nos adhérents au service commun numérique. Dans un souci d'homogénéisation de nos solutions, l'ensemble des structures de la petite enfance va se voir équiper d'une nouvelle solution logicielle commune, plus moderne et ouvrant des perspectives de gestion et de paiement en ligne pour les familles. Sur le plan de la médiation numérique, le déploiement de nouveaux outils à destination des usagers de la BAPSO permet désormais l'utilisation d'espaces numériques de travail en accès libre, et totalement sécurisés. Ces espaces pourront s'étendre demain à l'ensemble du réseau des médiathèques.

Au-delà de la gestion de ces projets structurant dans le processus de digitalisation, cette nouvelle équipe, a également la charge du maintien en condition opérationnel de l'ensemble de nos solutions métiers (une centaine à ce jour). Le système d'information géographique (SIG) poursuit aussi sa transformation digitale avec l'ouverture du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) en début d'année dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, accompagné de formations et d'un accompagnement continu au



Poursuite de la transformation digitale du SIG avec l'ouverture du **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**

changement auprès des communes. D'autres applications ont vu le jour, dans le but d'améliorer les services de transport, d'effectuer le suivi des activités écocitoyennes ou la poursuite du déploiement d'une interface de suivi de piégeage des rats musqués.

Fin 2022, des entretiens ont été menés avec certaines directions dans le but de finaliser la feuille de route numérique à horizon 2026, et en accord avec le projet de territoire. Celle-ci sera finalisée courant 2023 et pourra ainsi être proposée à l'obtention de fonds de subventions européens.

## Un accent particulier sur la sécurité et la sobriété

Le contexte actuel ainsi que la situation géopolitique nous imposent une attention particulière vis à vis de la sécurité de notre système d'informations. Celle-ci a donc tenu une place importante en cette année 2022 en commençant par notre inscription au plan France Relance Cybersécurité, visant à auditer notre système afin de procéder aux adaptations nécessaires et à l'optimisation de notre cyber score. Nous optimisons la sécurité de nos données, de nos agents mais aussi de nos adhérents au service commun numérique.

Les développements des usages du numérique, induits par un déploiement total du réseau de fibre optique sur notre territoire, nous ont permis de développer notre propre réseau de fibre privé, avec l'ajout d'une section de près de 20 km visant à relier les sites de Saint-Omer, Saint-Martin-lez-Tatinghem et Arques, dans le but de pouvoir leur proposer de nouvelles offres de services mutualisés. Le réseau de vidéo protection mutualisé s'est vu aussi largement augmenté durant cette année avec l'adhésion de nouvelles communes.

L'accent a également été mis sur le déploiement de solutions permettant la collaboration et le travail à distance, un plan global, visant à maximiser l'adoption des outils Office 365 a été proposé à l'ensemble des agents et de nouveaux équipements ont été intégrés aux salles de réunions, permettant ainsi de faciliter l'organisation de réunions en distanciel.

La direction mutualisée du numérique œuvre bien évidemment pour la sobriété énergétique et s'engage sur le terrain de la réduction de l'empreinte environnementale liée au Numérique en suivant les recommandations de la loi Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique (REEN). Le parc de photocopieurs a ainsi été remplacé en intégrant une politique de réduction des impressions et lorsque possible, du matériel reconditionné. Une nouvelle politique de gestion des terminaux a été instaurée, visant un allongement de la durée de vie des équipements et favorisant la réparation et le réemploi. Dans cette perspective, la CAPSO participera également pour la deuxième année consécutive au "Digital Cleanup day".

Afin d'apporter toute l'assistance nécessaire aux utilisateurs, une cellule support a également été créée. Celle-ci permet une meilleure prise en charge des demandes d'interventions et l'amélioration des délais de traitement des demandes. En 2022, ce sont près de 2 000 tickets qui ont été traités par le biais de cette plateforme.



Inscription au  
**plan de relance  
Cybersécurité**



Ajout d'une section de  
**20 km** de fibre



Participation au  
**Digital Cleanup  
day**



**2 000**  
demandes  
d'intervention  
des utilisateurs



## PERSPECTIVES 2023

- Participation au Digital Clean Up Day
- Renforcement des équipements de sécurité
- Plan de sensibilisation à la cyber sécurité
- Développement de l'infrastructure et changement de Data Center
- Déploiement d'outils numériques dans le réseau des bibliothèques
- Poursuite du développement du Service Commun Numérique



## UNE OFFRE DE MOBILITE GLOBALE

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la CAPSO œuvre au quotidien pour le déploiement de services de mobilité diversifiés et complémentaires sur l'ensemble du territoire (bus, vélo, covoiturage...).

### L'offre de mobilité en 2022

La CAPSO, organise les transports scolaires pour les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire. Cela représente plus de 200 circuits pour un total d'environ 6 000 élèves transportés quotidiennement à raison d'un aller et d'un retour gratuit par jour. Les transports scolaires représentent un coût de 2,9 M€ par an soit environ 480€ par élève soit 30€ en plus par rapport à 2021.

La CAPSO soutient également les initiatives communales en matière de transport scolaire en apportant une contribution financière aux 12 circuits organisés par les communes pour un coût de 165 000€.

Au travers du service commun mis en place en 2017, la CAPSO organise les transports des écoles primaires et maternelles durant le temps scolaire pour 39 communes et 3 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) vers les piscines, la BAPSO, Enerlya et le CRD. En 2022, 1 046 déplacements ont été mis en place soit une hausse de 60% par rapport à 2021 pour un coût total de 103 000€ (avec une participation financière de 50% de la CAPSO).

La CAPSO a déployé un service de transport en commun urbain et non urbain composé de 7 lignes de bus avec une amplitude horaire de 6h30 à 20h30. En 2022, ces lignes ont enregistré une fréquentation de 519 248 voyages soit une hausse de 38% par rapport à 2021.

La CAPSO a également déployé pour les secteurs ruraux un service de Transport A la Demande (TAD) permettant aux usagers de se rendre dans le cœur urbain facilement. Ce service a enregistré une fréquentation de 17 460 voyages soit une fréquentation qui a doublé par rapport à 2021.

Soucieuse de mettre en place des services innovants pour la mobilité durable, la CAPSO a continué d'investir dans le service de location vélo longue durée MOUVELO. En 2022, 30 000€ ont été investis pour diversifier et monter en charge ce service. Ce dernier a enregistré 14 119 jours de location, soit une augmentation



Plus de **200**  
circuits  
de transport scolaire



**6000**  
élèves  
transportés / jour



**1 046**  
déplacements dans le cadre  
du service commun



**519 248**  
voyages  
pour le service de transport  
en commun  
Mouvéo  
(+38%)  
(376 384 en 2021)



**17 460**  
voyages pour le service  
transport à la demande  
(+50%)  
(7611 en 2021)

de 50% par rapport à 2021. Ainsi en 2022, c'est près de 100 vélos mis à disposition des habitants du territoire (vélos à assistance électrique, triporteurs électriques, vélos pliants...)

La mobilité en milieu rural étant un enjeu fort, la CAPSO a fait le choix de déployer un service d'autopartage sur le territoire. Un véhicule électrique situé à Fauquembergues est proposé à la location 24h/24 et 7j/7. En 2022, 386 réservations ont été effectuées pour un total de 24 464 km réalisés en voiture électrique.



**14 119 jours**  
de location  
Mouvélo (+50 %)

## Les services à l'usager

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches de mobilité/déplacement, un espace dédié sur le territoire à toutes les questions relatives aux offres de mobilité a été mis en place en novembre 2019 : le comptoir de la mobilité. Cet espace a reçu en 2022, 1 224 usagers pour des renseignements et un accompagnement à la mobilité. A proximité de cet espace, la CAPSO a mis en place, en partenariat avec la SNCF, des guichets de vente mutualisés garantissant à l'usager une amplitude horaire de vente maximale. L'information est également présente de manière numérique avec la mise en place d'un site unique rassemblant l'ensemble des offres de mobilité du territoire. Ce site (<https://mouveo.ca-pso.fr>) a totalisé en 2022, 93 377 connexions. L'usager a également la possibilité sur ce site d'accéder à la boutique en ligne mise en place pour faciliter les démarches d'achat (demande de cartes de transport ou achat de titres). Ce canal de vente a totalisé en 2022, 2 877 ventes soit 10% de plus qu'en 2021.

## Les principales actions de 2022

En 2022, la CAPSO a continué de soutenir les communes du territoire par le biais de trois dispositifs :

- Le service commun de transports occasionnels à destination des écoles de la CAPSO, avec une prise en charge de 50% du coût par la CAPSO,
- La délégation d'organisation de transports scolaires à destination des communes qui organisent le transport scolaire des primaires, avec une prise en charge de 50% du coût par la CAPSO,
- La mise en place d'une convention de partenariat avec les communes pour le déploiement d'abribus sur la CAPSO avec une contribution de 50% du coût d'aménagement.

En 2022, la CAPSO a souhaité ouvrir ses services aux usagers situés en dehors du territoire, et a ainsi adapté sa billetterie, en déployant la carte sans contact Pass Pass, carte régionale, en remplacement de la carte locale. Cela permet ainsi aux usagers de disposer d'un support unique pour charger l'ensemble des titres de transport nécessaire à leurs déplacements (bus, TER...). Dans la continuité de cette intégration au dispositif régional pour une multimodalité accrue, la CAPSO a intégré le calculateur d'itinéraires et l'information voyageurs en temps réel, disponibles via les outils régionaux. Le conseil communautaire a également reconduit en 2022 une enveloppe de 100 000€ pour la mise en place d'une aide achat vélo afin de soutenir la mobilité douce. Ainsi en 2 ans, près de 1 600 aides achat vélo ont été apportées aux habitants de la CAPSO. En septembre 2022, afin de continuer à proposer un réseau de transport en commun compétitif, diverses actions ont été réalisées :

- Pour le réseau commercial : un véhicule supplémentaire a été ajouté sur la ligne 2 du réseau MOUVEO desservant le centre hospitalier de Saint Omer. Cela a permis d'améliorer de manière notable le cadencement de cette ligne.
- Pour le réseau scolaire : la CAPSO a finalisé son plan de sécurisation des arrêts. Ainsi c'est près de 200 000€ qui ont été investis pour déployer une signalétique horizontale et verticale pour la sécurité des élèves.



## PERSPECTIVES 2023

- Continuer le déploiement du « plan vélo » de la CAPSO, notamment en finalisant son schéma cyclable d'agglomération. Des actions de sensibilisation au vélo auprès du jeune public et par des actions de promotion et d'animation autour du vélo seront également mises en place.
- Suite à la prescription de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de plan de mobilité/déplacement sur le territoire (PLUi-D) fin 2022, les travaux de définition des enjeux et objectifs en faveur d'une mobilité plus durable seront engagés avec l'ensemble des communes.
- Redéfinir les contours de la future concession pour le transport (Mouvélo).



## UN TERRITOIRE EN ACTION POUR ACCELERER LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ; c'est l'ambition que s'est fixée la collectivité. Pour y parvenir, la CAPSO met en œuvre et développe différentes politiques environnementales et accompagne les acteurs locaux dans la transition écologique du territoire.

### Devenir Territoire à Energie Positive d'ici 2050 : une trajectoire énergétique ambitieuse

En matière énergétique, la collectivité vise à devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) en témoigne la labellisation « Territoire Engagé Transition Ecologique » que la CAPSO a obtenu en novembre 2022. Cette labellisation, qui lui permet de structurer sa politique climat air énergie, est le résultat d'un travail collaboratif mené avec l'ensemble des services afin de recueillir les données et identifier les actions reprises dans la candidature de la CAPSO. Ce label comprend cinq niveaux de performance, déclinés par un nombre d'étoile, la CAPSO en compte 2.

Cette labellisation vient conforter le PCAET adopté en mars 2020 qui fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2023 qui permettra de vérifier que les actions mises en œuvre permettront d'atteindre les objectifs que le territoire s'est fixé. Le PCAET met en exergue une pluralité d'actions portant sur la réduction et sur le développement des ENR&R.

A ce titre, les Conseillers en Energie Partagés (CEP) aident les communes et l'intercommunalité à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques grâce à une offre de services axée sur le conseil et un accompagnement de proximité. L'action de la collectivité s'est vue confortée par l'internalisation des CEP et la création d'un service commun en juin 2022. Ce service a permis d'accompagner 49 actions auprès des communes et 6 auprès de la CAPSO, tels que les audits bâtiments, les travaux sur l'éclairage public, les rénovations BBC,....



1

labellisation  
Territoire Engagé  
Transition  
Ecologique

La collectivité déploie également des actions permettant de favoriser le développement des Énergies renouvelables et de récupérations.

En témoigne l'élaboration de son schéma directeur réseaux de chaleur et de froid en cours de finalisation et qui a permis d'identifier trois zones favorables au développement de réseaux de chaleur. Afin de renforcer l'approche territoriale autour de ces réseaux la CAPSO a proposé à ses communes le transfert de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid » qui est effective depuis avril 2023 (délibération prise en décembre 2022).

Par ailleurs le COT ENR&R constitue un véritable levier d'intervention pour la collectivité car il permet d'accompagner et d'aider financièrement les acteurs publics et privés du territoire dans leurs projets d'énergie renouvelable et de récupération. C'est aujourd'hui une trentaine de projets qui bénéficie d'un suivi personnalisé à destination notamment des acteurs économiques. La réussite de ce dispositif repose sur une animation territoriale de proximité et constante.

Cette dynamique a permis de faire naître des projets collectifs en créant des passerelles entre les porteurs de projet pouvant aboutir à la mutualisation d'actions et à des « grappes » de projets thermiques ou électriques issus d'une ou plusieurs filières. Aujourd'hui 5 projets solaires en autoconsommation collective sont ainsi identifiés et accompagnés dans les zones d'activités de la CAPSO.

## Renforcer les boucles d'économie circulaire sur le territoire

Les acteurs économiques sont également impliqués dans la mise en place de boucles locales d'économie circulaire. La filière papier-carton initiée en 2017 a permis de déployer 89 bornes citoyennes sur le territoire de 2019 à 2022. Cette opération résulte de la présence historique des papetiers et des acteurs de la filière de recyclage en vallée de l'Aa et leur volonté en partenariat avec la CAPSO, de développer l'approvisionnement local en circuit court. La CAPSO a souhaité mettre en place des points d'apport volontaire de papier et/ou de carton en collaboration avec le monde associatif du territoire. La richesse de ce projet est aussi de s'appuyer sur le réseau d'écoles, collèges, lycées, ... Les papiers / cartons ainsi collectés sont exclusivement et directement acheminés auprès des papeteries du territoire. Les recettes générées par la vente des papiers / cartons ainsi collectés sont reversées aux associations (déduction faite du coût de collecte facturée par la CAPSO). Ce partenariat a été renouvelé en 2022 avec un prix de reprise passant de 80 à 90€ la tonne.

Fort de cette expérience réussie, la collectivité a souhaité pousser plus loin cette dynamique en s'engageant dans la réalisation d'une étude de planification et programmation « matière » territoriale. L'objectif est de contribuer à la compétitivité du territoire tout en minimisant son impact sur l'environnement et en favorisant la mobilisation des ressources locales renouvelables. Il s'agit de poser les premiers jalons afin de développer un écosystème économique plus circulaire, plus local, moins dépendant, plus résilient et plus coopératif. Les conclusions de cette étude qui interviendront en 2023, permettront de construire la feuille de route d'économie circulaire du territoire.

En matière de circuit court, la collectivité a également fait le choix de s'engager dans un programme alimentaire territorial. Cela a abouti en 2022 à la construction d'une feuille de route répondant aux besoins et enjeux du système alimentaire audomarois (des différentes filières, des profils de mangeurs et des spécificités locales).

3 livrables ont été constitués : un diagnostic du système alimentaire audomarois, une cartographie des opérateurs de l'alimentation et une stratégie alimentaire



5

projets solaires en autoconsommation collective



28

porteurs de projets, publics et privés, souhaitent s'engager dans le COT ENR



3

zones propices au développement de réseaux de chaleur



89

bornes associatives

407 T collectés

25 772 €

de recettes reversées aux associations



### Programme Alimentaire Territorial

**4** ateliers de travail collectif pour échanger sur des éléments du diagnostic, définir les enjeux du territoire, définir et prioriser les actions : 20 structures représentées.

**477** réponses au sondage sur les habitudes alimentaires des habitants du territoire.



### Ecocitoyenneté

**30** éco délégués

**103** interventions soit 2706 enfants

**9** interventions grand public soit 555 personnes

coconstruite avec les opérateurs de l'alimentation. Après plusieurs mois de construction de la stratégie et du plan d'actions du PAT, il s'agira en 2023 de mettre en œuvre les actions. Pour cela, une étude sur la restauration hors domicile a ainsi été lancée afin de consolider les filières territorialisées et développer la consommation des produits issus de circuits courts. La phase de diagnostic est aujourd'hui achevée et plusieurs ateliers de travail avec les élus seront proposés en 2023 afin de définir le modèle d'approvisionnement de la restauration hors domicile souhaité pour le territoire.

## Accompagner le citoyen dans ses changements de pratiques

La collectivité dispose d'une équipe d'animateurs qui s'attache dans le cadre de sa programmation à sensibiliser et informer les habitants, les scolaires, les acteurs locaux et décliner opérationnellement des plans d'actions autour de l'écocitoyenneté. La CAPSO a reconduit ses actions habituelles en faveur de la réduction des déchets et l'amélioration du tri et plus spécifiquement le tri à la source des biodéchets. Cela s'est traduit par l'installation sur 34 sites de composteurs partagés, 19 établissements scolaires équipés de composteurs mécaniques, 20 écoles équipés en composteurs pédagogiques, 103 interventions, 9 interventions grand public et 1 exposition créée. A noter que certains élèves s'investissent plus fortement en devenant éco délégués et sont accompagnés par la collectivité dans leur engagement. Cela s'est concrétisé par l'accompagnement du groupe des éco délégués du Lycée Ribot notamment en animant une fresque du climat. En 2023, la CAPSO, en collaboration avec le PNR des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO) et EDEN 62, souhaite amorcer et co-animer une démarche de concertation avec les acteurs de l'écocitoyenneté du territoire afin d'élaborer une stratégie locale et un plan d'actions en faveur de l'écocitoyenneté. Par ailleurs, le plan d'actions de la collectivité sera consolidé après la réalisation du Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés en 2023. Cette étude s'inscrit dans une démarche globale de la collectivité afin de disposer d'une stratégie "déchet" qui sera partagée avec les habitants via une large concertation citoyenne en 2023.

Comme chaque année la CAPSO s'est engagée auprès du PNRCMO dans l'opération « Plantons le décor » et « Villages et Marais propre ».

La première opération s'accompagne outre les commandes, d'un programme de formation (ex : initiation à la taille des fruitiers, à la greffe...). ENERLYA est référencé comme lieu de livraison, permettant ainsi d'élargir l'offre de proximité aux habitants. La deuxième opération, a quant à elle, réunie en 2022 740 participants et permis de récolter 16 tonnes de déchets sur l'ensemble des 22 communes de la réserve de biosphère du marais audomarois (RBMA).

## Préserver et valoriser la réserve de biosphère : un milieu attractif mais fragile

Cette réserve de biosphère et plus globalement le marais audomarois fait l'objet d'une attention particulière en matière de lutte contre les espèces invasives. En effet à l'heure actuelle, certaines espèces animales ou végétales menacent le marais. Au rat musqué présent depuis les années 50, s'ajoutent actuellement certaines espèces floristiques problématiques telles la jussie rampante et le myriophylle du Brésil, toutes 2 originaires d'Amérique du Sud. En ce sens, une brigade de gestion des espèces exotiques envahissantes a été mise en place par l'intercommunalité, munie de moyens conséquents et modernes pour surveiller, détecter et intervenir sur ces espèces.

La préservation du marais s'opère également via la police du marais, composée de 2 gardes champêtres, qui veille à faire respecter les droits et devoirs des acteurs et habitants du marais, par des actions d'information et de sensibilisation,

mais aussi des actions répressives, si nécessaire. Elle agit sur des domaines variés, tels l'urbanisme, la pêche, la chasse, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, le respect des arrêtés préfectoraux et municipaux, le règlement particulier de police...

Sur le marais, la CAPSO pilotait également un programme d'actions multi partenarial visant à concilier les activités agricoles et les fonctions des zones humides avec le soutien financier de l'agence de l'eau ; le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide (PMAZH). Les actions en découlant permettent d'accompagner éleveurs et maraîchers à changer de pratiques vers l'agroécologie et a été confié par convention depuis septembre 2022 au parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

La CAPSO travaille également en étroite collaboration avec le parc en vue du renouvellement de la désignation Man & Biosphère de l'UNESCO, avec extension de son périmètre (passant de 22 communes à 111 communes) venant récompenser et mettre en lumière le caractère exceptionnel du Marais Audomarois. Cela s'est traduit par des rencontres auprès des habitants tout au long de l'année.



### Lutte contre les espèces invasives

**2 760**

rats musqués piégés par les professionnels en 2022

146 surmulots,  
80 campagnols,  
9 rats noirs,

1 tortue de Floride également détruits

**186**

demandes d'intervention de piégeage



### Police du marais

**222**

actions sur 11 communes

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Evaluation à mi-parcours du PCAET
- Renforcer les actions en faveur de la qualité de l'air
- Mettre en œuvre le Programme Alimentaire Territorial et notamment engager les suites de l'étude restauration hors domicile
- Reconduire des actions écocitoyennes : réduction des déchets, Plantons le décor, Marais propre, fresque du climat, ...
- Renforcer la politique déchets : concertation citoyenne, PLPDMA, ...
- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés autour de l'énergie : CEP, COT ENR, économe de flux
- Renforcer les actions en faveur des ENR&R : développer les réseaux de chaleur, déposer un COT#2, consolider l'autoconsommation collective dans les zones d'activités, ...
- Poursuivre les actions sur le marais
- Construire la feuille de route de l'économie circulaire





**07.**

**LES SERVICES  
DU QUOTIDIEN**



**1 100 km**  
de réseaux d'eau



Production totale  
annuelle d'eau  
**4 480 000 m<sup>3</sup>**

Volumes  
mis en distribution :  
**5 529 000 m<sup>3</sup>**

Volumes facturés aux  
abonnés :  
**4 548 980 m<sup>3</sup>**



**42 650**  
abonnés

## LA MAÎTRISE DU CYCLE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT, UN SERVICE DU QUOTIDIEN ET UNE PLANIFICATION DANS LA DUREE

### SERVICE EAU POTABLE

L'objectif du service eau potable est de veiller à la qualité de service en matière de production et de distribution d'eau potable et d'investir de manière à améliorer le taux de renouvellement du patrimoine sur son territoire.

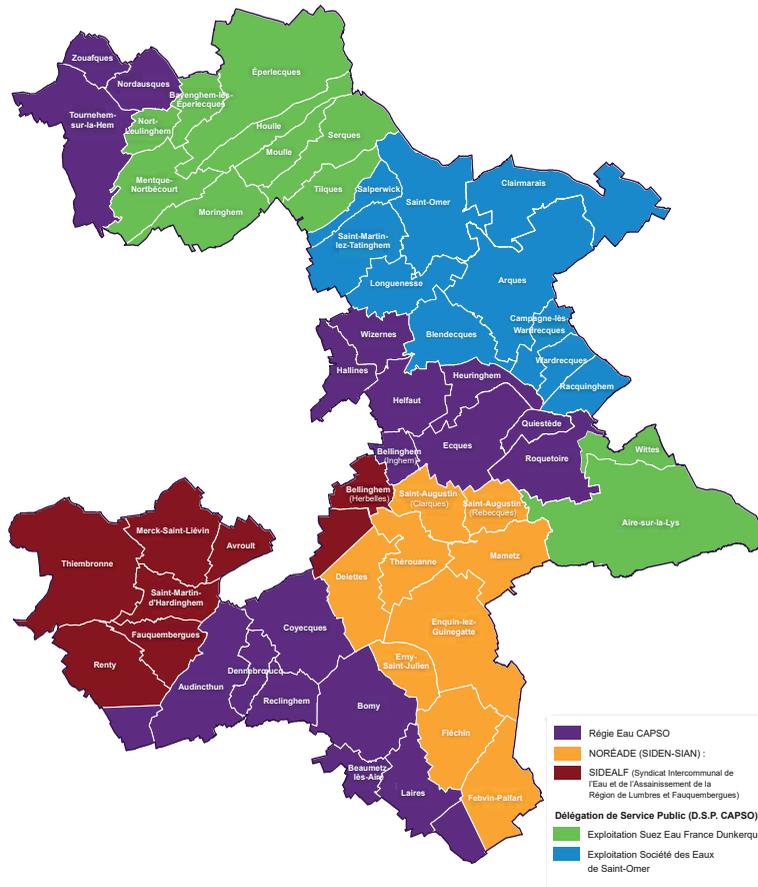
Il est géré sur 21 communes en délégation de service public (DSP). La régie assure la production et la distribution pour 19 communes.

Deux syndicats (le Siden-Sian et le SIDEALF) gèrent cette compétence sur 14 communes. Une charte de partenariat a été signée avec chacune de ces 2 structures afin de renforcer la coopération et envisager à terme une convergence des pratiques et des tarifs de l'eau potable.



La sectorisation des réseaux de la Régie eau, terminée en 2022, permet une recherche de fuite plus efficace et réactive.

Les travaux d'interconnexion des forages nord et sud de la CAPSO sont terminés ainsi que la construction des deux réservoirs de 2 000 m<sup>3</sup>.



15

réservoirs d'eau  
et 9 champs captants



### Prix de l'eau

(pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an)

Communes dont les ouvrages sont exploités en délégation de service public

en secteur urbain

**1,76 €/m<sup>3</sup> HT**

en secteur rural

**1,88 €/m<sup>3</sup> HT**

secteur Aire

**1,70 €/m<sup>3</sup> HT**

Communes dont les ouvrages sont exploités en régie :

**1,82 €/m<sup>3</sup> HT**

## ➔ PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des travaux d'interconnexion entre les différents ouvrages de production pour sécuriser l'alimentation en eau de son territoire, entre Blendecques et Arques
- Renouvellement des équipements de télégestion sur l'ensemble des ouvrages de production et de distribution de la Régie eau afin d'optimiser le fonctionnement des installations et ainsi mieux maîtriser la ressource en eau
- Mise en œuvre de la procédure de demande d'autorisation de prélèvement d'eau aux forages de Tournehem
- Poursuite du programme de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable sur le territoire de la CAPSO
- Mise en œuvre du CARE (Contrat d'Action pour la Ressource en Eau) pour le champ captant nord audomarois



+ de **33 000**  
abonnés



Près de **480 km**  
de réseau



+ de **5 millions**  
de m<sup>3</sup> d'eau traités  
par 9 stations  
d'épuration

## ASSAINISSEMENT

### L'assainissement collectif

L'objectif du service est d'assurer aux habitants du territoire une collecte et un traitement efficaces des eaux usées, permettant de concilier les aspects économiques, techniques, mais aussi réglementaires.

#### Principales actions 2022 :

- démarrage du nouveau contrat d'Eperlecques et Bayenghem-lez-Eperlecques le 1<sup>er</sup> mai 2022 ;
- réception des travaux de mise en place de la déphosphatation sur les stations d'épuration d'Eperlecques et d'Ecques ;
- mise en place de la vanne F/Reg en fonctionnement libre rue du Dr Calmette à Arques (décembre 2022). Finalisation au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (installation des vérins + sondes de surveillance de mise en charge du réseau)
- poursuite des travaux de transformation des aéroéjecteurs en poste de refoulement sur la commune de Ecques ;
- instrumentation du Déversoir d'Orage (DO) Est-Mont à Eperlecques et du DO Charles de Gaulle à Aire-sur-la-Lys.



### → PERSPECTIVES 2023

- Démarrage du nouveau contrat d'Aire-sur-la-Lys, Ecques et Quiestède le 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Choix du maître d'œuvre pour la réalisation de la future station d'épuration avec méthanisation regroupant les stations d'épuration (STEP) actuelles de Arques, Clairmarais et Saint-Omer
- Lancement des nouvelles campagnes d'analyses dans le cadre de la recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) pour les STEP d'Aire-sur-la-Lys, Arques et Saint-Omer
- Poursuite de la réhabilitation des réseaux existants et de l'extension des réseaux notamment sur les communes de Arques, Bayenghem-lez-Eperlecques, Hallines, Longuenesse, Racquinghem, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Saint-Omer, Salperwick et Wardrecques
- Poursuite des actions réglementaires induites par le schéma directeur d'assainissement visant notamment à réduire la présence d'eaux claires parasites dans les réseaux d'assainissement
- Fin des travaux de transformation des aéroéjecteurs en poste de refoulement sur la commune de Ecques



**322**  
contrôles  
(266 en 2021)



**30%**  
jugés  
satisfaisants

### L'assainissement non collectif

Les objectifs du service sont d'effectuer les missions obligatoires liées à l'assainissement non collectif : diagnostics dans le cadre des ventes immobilières, diagnostics des installations existantes, examen de la conception pour les installations neuves et réhabilitées, suivi de la mise en place des travaux d'assainissement. Le SPANC est un service chargé de conseiller et accompagner les usagers et les entreprises dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

En 2022, le service assainissement non collectif a réalisé 322 contrôles des installations existantes, dont 282 liées à la vente.

Sur l'ensemble de ces contrôles, environ 30% ont été jugés satisfaisants.

**128** dossiers de demandes d'installation ont été instruits, dont 70 liés à des demandes de permis de construire.

**56** chantiers ont été suivis et réceptionnés par le SPANC.

**Actions 2022 :**

- formation de la nouvelle équipe de techniciens,
- mise en place des pénalités dans le cadre des ventes immobilières : 27 usagers contactés,
- campagne de contrôle diligentée par Office National de la Biodiversité (ONB) sur le hameau de Wandonne à Audincthun,
- contrôles des installations existantes et suivis des travaux d'assainissement non collectif.



**→ PERSPECTIVES 2023**

- Poursuivre la mise en place des pénalités votées le 17/12/2020 dans le cadre de l'absence de réalisation des travaux obligatoires suite aux ventes immobilières
- Mise en place des campagnes de contrôle à la demande des communes
- Réception des travaux et clôture des dossiers ouverts depuis plus de 3 ans



**GEMAPI**

La CAPSO assure la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), en régie, en transfert et/ou en délégation de maîtrise d'ouvrage avec les Syndicats (SMAGEAa, SYMSAGEL, SYMVAHEM, Institution Intercommunale des Wateringues, Syndicat de la Melde) :

**Actions 2022 :**

- concertation dans le cadre des ouvrages de lutte contre les inondations du PAPI de la Lys et lancement de la maîtrise d'oeuvre,
- travaux d'hydraulique douce sur le secteur de Fauquembergues,
- poursuite des travaux du Plan de restauration écologique Lys Laquette,
- poursuite de l'étude hydraulique pour la définition des systèmes d'endiguement existants et échange avec les services de l'Etat.

**→ PERSPECTIVES 2023**

- Poursuite des études sur les systèmes d'endiguement de la CAPSO : validation du modèle et lancement des études de danger
- Phase travaux pour les retenues collinaires du PAPI 3 de la Lys sous réserve des acquisitions foncières
- Maîtrise d'oeuvre pour la restauration hydromorphologique de la Lys sur la commune d'Aire-sur-la-lys
- Poursuite des travaux du Plan de restauration écologique Lys Laquette



**43 665 T**  
collectés en 2022  
(44 129 T en 2021)



**25 368 T**  
d'ordures ménagères



**5 301 T**  
de collecte  
sélective valorisée,  
dont 1 042 T d'emballages  
ménagers  
3 249 T de papiers-cartons  
1 010 T de refus de tri  
(5612 T en 2021)



**6 326 T**  
de déchets verts  
(5 655 T en 2021)



**5 349 T**  
de verre  
(5 158 T en 2021)

## LA GESTION DES DECHETS ENTRE REACTIVITE, PROXIMITE ET OPTIMISATION

La CAPSO exerce la compétence en collecte des déchets ménagers. Le traitement est transféré au Syndicat Mixte Lys Audomarois pour la gestion des déchèteries, de la compostière et du centre de tri. Les ordures ménagères sont incinérées au Centre de valorisation énergétique Flamoval géré par le Syndicat Mixte Flandres Morinie. La collecte des déchets du pôle d'Aire-Sur-La-Lys, Arques et Théroouanne est gérée en régie, la collecte des déchets du pôle de Fauquembergues est gérée par le prestataire Astradec. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, la collecte des déchets verts est réalisée par Paprec.

### La régie

81 agents  
21 bennes à Ordures Ménagères  
2 camions grue ampliroll  
1 camion évolupack à chargement par le dessus équipé d'une grue pour la collecte des papiers cartons  
2 camions voie étroite  
3 sites d'exploitation : Aire-Sur-La-Lys, Arques et Théroouanne

### Les services

La collectivité assure la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, du verre en apport volontaire et en porte à porte, du papier-carton en apport volontaire, des encombrants sur 90 % du territoire. Les déchets verts sont collectés par un prestataire privé pour les communes qui ont souhaité avoir le service.

Le service de collecte effectue la livraison de conteneurs d'un volume de 120L à 770L, la maintenance des bacs, la livraison de composteurs. Un numéro vert est dédié aux demandes et réclamations liées au service.

En 2022, les agents ont livré **649** bacs à ordures ménagères et **593** bacs de tri, **665** bacs de déchets verts, **394** composteurs, et **649** rouleaux de sacs jaunes.

Le service a installé **120** colonnes d'apport volontaire pour le papier-carton et **70** colonnes à verre.

## Faits marquants de l'année

- recrutement de 2 ambassadeurs du tri pour assurer des missions de contrôle de tri, l'information et sensibilisation de proximité
- la collecte du verre en porte à porte a été arrêtée sur les pôles de Fauquembergues, Théroouanne et Aire-Sur-La-Lys au 1<sup>er</sup> décembre 2022. Cette collecte est désormais assurée en apport volontaire en régie
- les conteneurs de collecte du verre ont été repris sur les pôles de Théroouanne et Aire-Sur-La-Lys, certains seront réutilisés d'autres recyclés. Sur ces territoires, une distribution de sacs de pré-collecte pour le verre a été réalisée.
- les modules bacs de Fauquembergues ont été laissés aux habitants pour stocker le verre.
- commande de 2 véhicules de collecte 19t.

## Financement du service

Le service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la Redevance Spéciale, les éco-organismes et la vente des matériaux.

Le coût global du service est de 15 290 000 € pour l'année 2022.



**1 241 T**

de papier-carton en apport volontaire dans les bornes associatives et de la CAPSO (1 301 T en 2021)



**1 263 T**

de cartons issus des déchèteries qui passent au centre de tri



**80 T**

d'encroûtements (157 T en 2021)



## PERSPECTIVES 2023

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la collectivité est passée aux extensions de consignes de tri. Dans le bac jaune, les emballages en plastiques tels que les films plastiques, les pots de yaourts, les blisters.... sont désormais valorisables. Pour ne pas changer le volume des bacs jaunes, les papiers cartons sont sortis du bac jaune et déposés dans les colonnes d'apport volontaire dédiées.
- Accompagnement du prestataire en charge de la réalisation d'une étude de faisabilité d'une tarification incitative à l'échelle intercommunale avec pour objectif une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2024.
- Accompagnement du bureau d'étude chargé d'étudier la mise en œuvre d'une solution de tri à la source des biodéchets au cours de l'année 2023 pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- Lancement d'une consultation et accompagnement pour le retrofit des conteneurs et la mise à jour de la base de données des usagers du service
- Poursuite de la densification des colonnes à papiers cartons et à verre.



## Liste des 53 communes

### **AIRE-SUR-LA-LYS**

9610 habitants  
33,4 km<sup>2</sup>  
Jean-Claude DISSAUX

### **ARQUES**

9521 habitants  
22,5 km<sup>2</sup>  
Benoît ROUSSEL

### **AUDINCTHUN**

662 habitants  
15,3 km<sup>2</sup>  
Casimir HOCHART

### **AVROULT**

593 habitants  
4,8 km<sup>2</sup>  
Isabelle LEMAIRE

### **BAYENGHEM-LEZ-EPERLECQUES**

1010 habitants  
4,6 km<sup>2</sup>  
Jean-Michel BOUHIN

### **BEAUMETZ-LÈS-AIRE**

241 habitants  
4,43 km<sup>2</sup>  
Auxence WIGNERON

### **BELLINGHEM**

1084 habitants  
7,8 km<sup>2</sup>  
Françoise VASSEUR

### **BLENDECQUES**

4926 habitants  
9,6 km<sup>2</sup>  
Rachid BEN AMOR

### **BOMY**

653 habitants  
14,6 km<sup>2</sup>  
Alain DEBLOCK

### **CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES**

1288 habitants  
4,7 km<sup>2</sup>  
Benoît AGEORGES

### **CLAIRMARAIS**

600 habitants  
18,1 km<sup>2</sup>  
Damien MOREL

### **COYECQUES**

602 habitants  
13,9 km<sup>2</sup>  
Pascal DELFORGE

### **DELETTES**

1192 habitants  
14,8 km<sup>2</sup>  
Alain MASSEZ

### **DENNEBROEUCC**

400 habitants  
3,7 km<sup>2</sup>  
Christian CRUNELLE

### **ECQUES**

2178 habitants  
12,59 km<sup>2</sup>  
Brigitte MERCHIER

### **ENQUIN-LEZ-GUI-**

### **NEGATTE**

1613 habitants  
20,3 km<sup>2</sup>  
Hervé DUPONT

### **EPERLECQUES**

3745 habitants  
25,56 km<sup>2</sup>  
Laurent DENIS

### **ERNY-SAINT-JULIEN**

335 habitants  
5,4 km<sup>2</sup>  
Jean-Claude DUPONT

### **FAUQUEMBERGUES**

949 habitants  
7,1 km<sup>2</sup>  
Alain MEQUIGNON

### **FEBVIN-PALFART**

614 habitants  
14,5 km<sup>2</sup>  
Jean-Luc EVRARD

### **FLÉCHIN**

480 habitants  
11 km<sup>2</sup>  
Jacqueline DUMETZ

### **HALLINES**

1211 habitants  
5,7 km<sup>2</sup>  
Christine SEILLIER

### **HELFAUT**

1737 habitants  
9 km<sup>2</sup>  
Francis MARQUANT

### **HEURINGHEM**

1371 habitants  
5,79 km<sup>2</sup>  
Jean-Paul LEFAIT

### **HOULLE**

1163 habitants  
6,5 km<sup>2</sup>  
Hervé BERTELOOT

### **LAIRES**

369 habitants  
8,7 km<sup>2</sup>  
Eric LAGACHE

### **LONGUENESSE**

10600 habitants  
8,5 km<sup>2</sup>  
Christian COUPEZ

### **MAMETZ**

2006 habitants  
9,53 km<sup>2</sup>  
Dominique  
LEBRUN-VANDEWALLE  
remplacé par M  
Philippe MACHEN  
(maire par intérim)  
depuis oct.2022 et  
Mme Laurence FENES  
en déc. 2022

**MENTQUE-NORTBECOURT**  
647 habitants  
11 km<sup>2</sup>  
Christian TERNINCK

**MERCK-SAINT-LIÉVIN**  
668 habitants  
12 km<sup>2</sup>  
Philippe HOCHART

**MORINGHEM**  
556 habitants  
10 km<sup>2</sup>  
Christophe CORNETTE

**MOULLE**  
1136 habitants  
5,5 km<sup>2</sup>  
Marc THOMAS

**NORDAUSQUES**  
1336 habitants  
6 km<sup>2</sup>  
Gilles DEBOVE

**NORT-LEULINGHEM**  
266 habitants  
3,5 km<sup>2</sup>  
Jean-Marie BRAME

**QUIESTÈDE**  
625 habitants  
2,9 km<sup>2</sup>  
Alain TELLIER

**RACQUINGHEM**  
2218 habitants  
5,4 km<sup>2</sup>  
Jean-Luc DEMAIRE

**RECLINGHEM**  
233 habitants  
6,1 km<sup>2</sup>  
Joël ROLIN

**RENTY**  
588 habitants  
15,7 km<sup>2</sup>  
Jean-Marc FINDINIER

**ROQUETOIRE**  
1947 habitants  
10,71 km<sup>2</sup>  
Véronique BOIDIN

**SAINT-AUGUSTIN**  
824 habitants  
12 km<sup>2</sup>  
René ALLOUCHERY

**SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM**  
275 habitants  
6,68 km<sup>2</sup>  
Bertrand PRUVOST

**SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM**  
5970 habitants  
10,54 km<sup>2</sup>  
Bertrand PETIT

**SAINT-OMER**  
14782 habitants  
16,4 km<sup>2</sup>  
François DECOSTER

**SALPERWICK**  
492 habitants  
3,9 km<sup>2</sup>  
Michel MARTINOT

**SERQUES**  
1151 habitants  
10,5 km<sup>2</sup>  
Etienne CAZIN

**THÉROUANNE**  
1101 habitants  
8,37 km<sup>2</sup>  
Alain CHEVALIER

**THIEMBRONNE**  
835 habitants  
23 km<sup>2</sup>  
Didier DEWAMIN

**TILQUES**  
1077 habitants  
7,3 km<sup>2</sup>  
Patrick BEDAGUE

**TOURNEHEM-SUR-LA-HEM**  
1391 habitants  
18,3 km<sup>2</sup>  
Jean-Paul VASSEUR

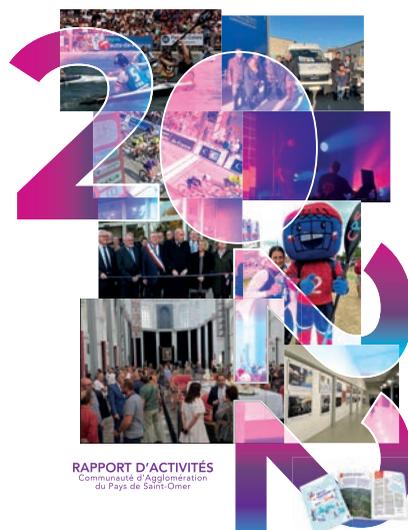
**WARDRECQUES**  
1354 habitants  
3,8 km<sup>2</sup>  
Louis CAINNE

**WITTES**  
999 habitants  
3,92 km<sup>2</sup>  
Pascal DANVIN

**WIZERNES**  
3308 habitants  
6,16 km<sup>2</sup>  
Pierre EVRARD

**ZOUAFQUES**  
596 habitants  
3,9 km<sup>2</sup>  
Franck DUPONT

Sources : Population INSEE MUNICIPALE 2019



RAPPORT D'ACTIVITÉS  
Communauté d'Agglomération  
du Pays de Saint-Omer



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

2 rue Albert Camus  
62219 Longuenesse

03 74 18 20 00  
[www.ca-pso.fr](http://www.ca-pso.fr)  
[contact@ca-pso.fr](mailto:contact@ca-pso.fr)

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :

